



RESEAU
SPEDIDAM



LE SON DES CUIVRES

www.lesondescuivres.com
facebook.com/sondescuivres

5 - 6 - 7
juillet 2013
Espace Saugonna
Mamers (72)

Jean-François Zygel,
Ibrahim Maalouf,
Æolus Brass Band,
Nicolas Folmer 4tet,
Italian Wonderbrass...

MAIRIE DE
MAMERS

RESEAU
SPEDIDAM



SARTE
SAUGONNA

SARTE

MAIRIE DE LA LOIRE

MAIRIE DE LA LOIRE
ET DU MAINE



ouest
france
ouest-france.fr



LA TECHNOLOGIE AVANCE, L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AUSSI !

VOUS CHERCHEZ DES IDÉES NOUVELLES POUR MOTIVER VOS ÉLÈVES ET POUR TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS IDÉALES ? NOUS AVONS CRÉÉ TOUTES SORTES D'OUTILS ET D'INSTRUMENTS DOTÉS DES FONCTIONS PÉDAGOGIQUES LES PLUS AVANCÉS. QUE CE SOIT POUR TRAVAILLER SEUL OU ACCOMPAGNÉ D'UN PROFESSEUR, L'ÉTENDUE DE NOTRE OFFRE EST VASTE ET LES APPLICATIONS COUVRENT TOUTES LES DISCIPLINES. APPRENDRE SUR DES INSTRUMENTS DE QUALITÉ EN UTILISANT TOUTES LES POSSIBILITÉS QU'ILS OFFRENT EST LA GARANTIE DU SUCCÈS.

Nous sommes à votre service pour vous conseiller selon vos besoins et vous apporter toutes les informations nécessaires. Notre réseau de revendeurs agréés est aussi à votre écoute pour vous faire la meilleure offre. Vous pouvez nous contacter en nous envoyant un mail à : EducationFr@rolandce.com



Roland
EDUCATION

www.rolandce.com



5 Édito



© Guy Buchheit

Jean Jacques Brodbeck,
Président de la CMF & de la CISM

LA CMF SUR ORBITE

Ça y est, notre congrès de Valençay a approuvé les nouveaux statuts de la CMF à une écrasante majorité.

Le Conseil d'État va pouvoir les apprécier et ainsi nous autoriser à les mettre en œuvre, c'est la prochaine étape.

Notre CMF se trouve sur une nouvelle orbite et va devoir se mettre au travail pour construire son nouvel avenir.

Lentement mais sûrement, communication et consultations obligent, nous résorbons un déficit structurel grave, nous développons un réseau de communication et de gestion qui a pour vocation d'aider les membres, et nous ouvrons notre confédération à tous les projets de demain ; notre congrès l'a clairement établi.

L'arrivée d'une nouvelle et jeune génération dans notre conseil d'administration va surtout initier un rajeunissement de nos cadres au profit d'une gouvernance plus proche du terrain et une CMF capable de venir en aide à tous ceux qui en ont le plus besoin.

Sa vocation devient très clairement celle d'un centre de ressources et d'un initiateur de projets. Sa conception académique s'estompe au profit d'une démarche plus spontanée.

N'est-ce pas là également un enjeu musical ?

10^{ème}
Anniversaire

COUPS DE VENTS 2014

5^{ème} CONCOURS
INTERNATIONAL DE
COMPOSITION POUR
ORCHESTRE A VENT
sur le thème des
Musiques du Monde

Date limite d'inscription : 3 juin 2013

Date limite d'envoi des œuvres : 1^{er} aout 2013

INFORMATIONS / REGLEMENTS
www.coupsdevents.com



Nord

Paris de la Région Nord-Pas de Calais



Contactez-nous: 09.52.21.87.85

Uniformes
diffusion

Spécialiste de l'uniforme des Fanfares & Harmonies

Pour
Renouveler,
Changer,
Innover,
Votre uniforme,
C'est notre métier.

Nous habillons: dames, hommes, enfants.
De la plus petite taille à la plus grande !!!
En fonction de:
vos attentes, vos besoins et votre budget,
nous nous adaptons.

contact@uniformesdiffusion.fr

www.diamdiffusion.fr

0 825 00 3426 *

Diam

Vos partitions
et accessoires de musique
tout de suite chez vous !



Diam
Partitions et Accessoires



Que fait donc ce chef d'orchestre?

Compare-t-il les 20 différents arrangements de la
marche « *Vieux camarades* »?

Écoute-t-il l'une des 1000 ouvertures?

Étudie-t-il l'une des 22 700 partitions?

Nous ne le savons pas!

**Nous ne savons
qu'une chose,
il travaille avec:**

infomusique.net

Testez-le gratuitement pendant un mois!

Annoncez-vous simplement comme

« utilisateur de la boutique »

Nous vous enverrons gratuitement un
code d'accès pour découvrir le site:

www.infomusique.net



Journal de la Confédération
Musicale de France

Édité par CMF Diffusion,

BP 252 - 75464 Paris CÉDEX 10

103, Bd de Magenta, 75010 Paris

tél: 0142829244 / fax: 0145960686

N° de commission paritaire: 1014G85496

N.C.8. Paris 381279637

Siret n°38127963700015

APE n° 923 A, Banque HSBC,

70, Bd de Magenta, 75010 Paris

SARL au capital de 19840 €

n°ISSN 1162-4647

Directeur de la publication

Jean Jacques Brodbeck

Sur internet

Journal: www.cmfjournal.org

jcmf.dif@wanadoo.fr

CMF: www.cmf-musique.org

cmf@cmf-musique.org

Rédaction et réalisation

Christine Bergna

mail: redaction@cmfjournal.org

Jérémie Elalouf

mail: pao@cmfjournal.org

tél: 0142829244

Abonnement

Roger Malonga, tél: 0142829245

mail: abonnements@cmfjournal.org

Tarifs, abonnement 1 an (5 n°s)

France: 30 € / Étranger: 37 €

Prix au n°: 7 € / n° avec supp.: 12 €

(Pensez à nous signaler

tout changement d'adresse)

Publicité

Au support, tél: 0142829244

Impression

Imprimerie de Montligeon, ZI les Gaillons

Nord, 61400 Saint-Hilaire le Châtel

Dépôt légal n°21689

« Toute reproduction même partielle
par quelque autorité que ce soit, du contenu
de la présente revue, est interdite, selon
la loi du 11 mars 1957, sans l'autorisation
écrite préalable du directeur de la publication.
Cette autorisation spécifique et préalable
suppose en tout état de cause que la source
du texte reproduit soit mentionnée ».

SOMMAIRE

mai 2013
n°562

Actualités

4 En bref:

- Jack Hurier et Michel Desbois nous ont quittés
- L'EMCY : Kimberly Egberts 1^{er} prix de saxophones alto et soprano au concours d'Excellence 2013 récompensée par le prix spécial de l'EMCY
- Le Paris Brass Band classé 8^e au Championnat européen de brass band
- L'OFAJ organise un concours musical jeunes talents
- Hymne à la musique et au chant avec le film *Song for Marion*
- Partenariat CMF-Crédit Mutuel
- Faire un don à la CMF
- Rectificatif concernant l'article Louis Ganne paru dans le n°561

5 Un nouveau site internet pour la CMF

6 112^e Congrès de la CMF à Valençay

10 Le Concours d'excellence: palmarès

Rencontres

13 Sur un air d'accordéon avec Marc Aurine

16 1918 *L'Homme qui titubait dans la guerre* avec Isabelle Aboulker

Musique & Histoire

18 Richard Wagner et l'orchestre à vent par Francis Pieters

21 Bonjour Bruneau, vive Zola! par Frédéric Robert

Boîte à outils

(Cahier central)

I-IV Les Commissions musicales de la CMF

Les Sorties

23 Les Brèves

25 Bulletin d'abonnement

Formation

26 CRDSM 2013, Les épreuves du Certificat Régional de Direction des Sociétés de Musique

29 Infos-médiathèque

Discothèque

31 La Discothèque d'or de Francis Pieters

34 Les Disques classiques d'Anny Leclerc

Musiques actuelles

35 André Ceccarelli, parcours d'un musicien exceptionnel par Bernard Zielinski

Infos

37 Régions

43 Bloc-notes

44 Petites annonces

En Bref

DISPARITIONS

■ Jack Hurier qui a longtemps œuvré à la CMF est décédé le 16 avril 2013, dans sa 86^e année. Il fut pendant de nombreuses années, président de la Fédération Musicale de la Région Centre et, conjointement, 1^{er} vice-président national de la Confédération Musicale de France. Hautboïste de formation, il fut musicien, pédagogue, directeur d'école de musique et compositeur. Nous lui rendrons hommage dans un prochain numéro.

■ Michel Desbois, Président adjoint de Musique en Marche et membre de l'ODC vient de nous quitter après un long combat contre la maladie. Il demeurera pour beaucoup d'entre-nous un exemple de sagesse et d'humanisme.

Thierry Bourguignon,
Directeur de Musique(s) en Marche

L'EMCY

■ Kimberly Egberts qui s'est présentée en saxophones alto et soprano au concours d'Excellence 2013 et qui a obtenu deux mentions Très bien avec les félicitations du jury, a reçu un prix spécial de l'EMCY (European Union of Music Competitions for Youth), organisme auquel la CMF est adhérente et qui prévoit de récompenser les lauréats des concours de différents pays. Kimberly sera également soutenue pour jouer en concert, en tournée ou assister à des cours de maîtres en Europe.

CHAMPIONNAT EUROPÉEN DE BRASS BAND

■ Le Paris Brass Band dirigé par Florent Didier qui représentait la France lors du 36^e

Concours européen de Brass band organisé par l'EBBA (European Brass Band Association) à Oslo les 3 et 4 mai 2013 s'est classé 8^e sur 11 orchestres en lice. Félicitations!

L'OFAJ

■ À l'occasion de son 50^e anniversaire, l'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) lance un concours musical jeunes talents ouvert à tous les jeunes artistes et groupes de musique de France et d'Allemagne. Musiciens de tous styles, âgés de 16 à 30 ans, avec une expérience scénique, ayant réalisé au moins cinq titres en français et/ou en allemand, peuvent y prétendre. Les heureux élus pourront se produire le 6 juillet 2013 sur la grande scène, Place de la République à Paris aux côtés d'artistes prestigieux. Cet événement musical s'inscrira dans le cadre d'une fête populaire ouverte au grand public.

Contact: jeunestalents@ofaj.org
www.ofaj.org/concours-musical-jeunes-talents-ofaj

LES VERTUS DU CHANT

■ Le film *Song for Marion*, hymne à la musique et au chant réalisé par Paul Andrew Williams, montre les vertus libératoires du chant, dans sa dimension collective et individuelle. Dans le cadre d'un partenariat mis en place entre la CMF et Haut et Court Distribution, les adhérents de la CMF ont pu bénéficier d'entrées gratuites pour aller voir le film en salle. Sortie nationale le 15 mai 2013. À découvrir!

PARTENARIAT

■ Dans le cadre du partenariat national avec la CMF, le Crédit Mutuel offre à tous

un accès complet et gratuit à la partie privée du site associatheque.fr, site d'informations associatives et de services. Des guides simples et complets sont à disposition sur des thèmes très variés. Plus de 240 modèles de documents sont à disposition pour faciliter la gestion quotidienne de votre société musicale.

Rendez-vous sur www.associatheque.fr
Jusqu'au 30 juin 2013, votre identifiant :
600601309010 et votre mot de passe : 062013.

FAIRE UN DON À LA CMF

■ À partir du site internet www.mailforgood.com, vous avez désormais la possibilité de faire un don à la CMF et soutenir ainsi le développement et l'animation du réseau national de la pratique collective de la musique. Ce site rassemble des associations et fondations et permet de faire découvrir aux internautes les actions mises en place par chacune d'elles. Les dons sont générés grâce au visionnage de vidéos ou versés directement par carte bancaire. Ces dons peuvent être déduits des impôts sous certaines conditions.

www.mailforgood.com/associations/confederation-musicale-de-France

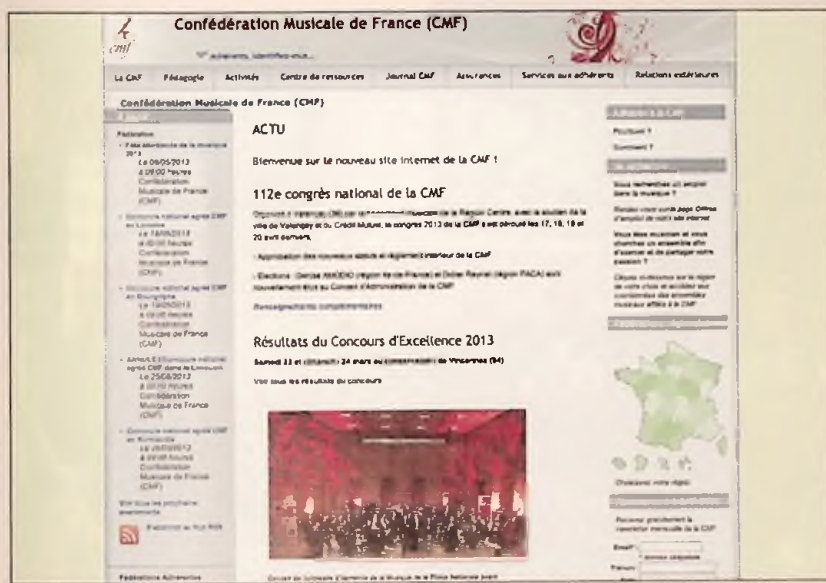
RECTIFICATIF

■ Voici des précisions concernant l'article Louis Ganne paru dans le Journal n° 561 et notamment dans la liste des rééditions ou se sont glissées 2 erreurs: l'Andante et scherzo pour flûte et piano est édité chez Billaudot et le titre exact est *Apparition, mélodie pour violoncelle et piano* (1904). À noter que *Prière pour orgue* (1912) vient d'être réédité par les éditions Sempre più.

Éditions Sempre Più
www.semprepiu-editions.com

Un nouveau site internet pour la CMF

UNE SEULE ADRESSE POUR TOUT SAVOIR SUR LA CMF



les médailles, les accords passés avec la SACEM et la SEAM, les offres partenaires, l'intranet CMF réseau, les livrets fédéraux qui permettent aux ensembles de participer aux concours nationaux...

Relations extérieures → La CMF est soutenue et reconnue par des partenaires listés dans ce menu. Elle travaille également en relation avec les différents acteurs du monde culturel en France mais aussi à l'étranger, ils sont cités dans cette rubrique.

Ces 8 menus bien distincts permettent aux visiteurs du site d'atteindre en quelques clics l'information souhaitée. La navigation est simple et intuitive car chaque page connaît la même structure architecturale avec une colonne de gauche qui rappelle les sous-menus proposés, et une colonne de droite qui liste les renseignements complémentaires sur le sujet (par exemple : des documents à télécharger). En page d'accueil, on retrouve au centre toute l'actualité de la CMF avec des liens vers les pages apportant un complément d'informations. La colonne de gauche relate la liste des événements à venir et celle de droite se compose de renseignements sur l'adhésion à la CMF, d'une carte de France qui facilite la recherche d'une structure affiliée, d'un formulaire d'abonnement à la lettre d'information et les logos des partenaires.

LE SITE INTERNET SUR CMF RÉSEAU

Une seule adresse à retenir pour les adhérents à la CMF : www.cmf-musique.org. Cette page d'accueil du site unique de la CMF leur permet de découvrir, comme tout un chacun, l'actualité de la CMF mais également de s'identifier et d'accéder à leur compte dans CMF réseau. Une fois connecté, l'adhérent se trouve dans son espace privé et peut cliquer sur « mes fédérations » en haut de page pour retourner sur le site internet de la CMF et bénéficier de l'accès à des informations réservées aux adhérents. Par exemple, la page « FORMASSOS » devient alors visible dans l'onglet « Centre de ressources » et offre aux adhérents des outils de formation à CMF réseau. D'autres documents pour les adhérents sont également disponibles en téléchargement tel que la déclaration de sinistre dans l'onglet « Assurances », les guides pédagogiques dans la page « Pédagogie » ou encore le bulletin de commande du livret fédéral dans les « Services aux adhérents ».

À noter aussi pour les adhérents CMF que la page « Offres partenaires » (dans le menu « Services aux adhérents ») vous tiendra informés au jour le jour des avantages qui vous sont offerts dans le cadre de partenariats mis en place par la CMF (par exemple : réduction sur l'achat d'instruments, places de cinéma, accès à Associathèque...).

Dès aujourd'hui, en tapant www.cmf-musique.org dans votre barre de navigation vous serez dirigés vers le nouveau site internet de la CMF, hébergé sur CMF réseau. Ce nouveau site connaît 3 avantages majeurs :

- Toutes les informations de la CMF regroupées sur un seul site
- Une architecture simple et organisée pour faciliter la recherche d'informations
- Un accès direct à l'intranet de la CMF réservé aux adhérents grâce à des codes confidentiels

L'ARCHITECTURE DU NOUVEAU SITE

Afin d'accéder rapidement et facilement aux informations recherchées, le site propose 8 menus déroulants principaux qui reflètent ce qu'est et ce qu'apporte la CMF :

La CMF → Présentation de la CMF, son histoire, ses équipes et ses structures adhérentes. Le site internet étant sur CMF réseau, il permet à l'internaute de parcourir les fédérations adhérentes dans l'onglet « Structures adhérentes » et de traverser les strates géographiques jusqu'à atteindre une société locale.

Pédagogie → Cette page relate le travail de la CMF et de ses commissions dans les domaines de l'enseignement et de la formation.

Activités → On trouve ici toutes les informations liées aux différentes actions

artistiques et culturelles de la CMF (stages, Concours d'excellence, Concours nationaux, Championnat national de Brass Band, DADSM...). Pour chaque activité, il est proposé une page de présentation du projet, une page sur l'édition précédente et une page sur la prochaine édition.

Centre de ressources → Ce menu permet au public de profiter des boîtes à outils publiées dans le Journal CMF, des annales d'examen de la CMF, des lettres CMF infos mensuelles, d'offres d'emploi et des nouveautés présentes à la médiathèque.

Journal CMF → Renseignements sur le journal, son évolution, le sommaire du dernier numéro, les contacts utiles et le bulletin d'abonnement à télécharger.

Assurances → Description du contrat groupe Assurances proposé par la CMF, les conditions de souscription, les formules tarifaires et les démarches à suivre pour déclarer un sinistre. Le contrat groupe Assurances est réservé aux adhérents de la CMF, par conséquent le formulaire de déclaration de sinistre est téléchargeable uniquement par les adhérents de la CMF une fois connectés à CMF réseau avec leurs codes confidentiels.

Services aux adhérents → Ce menu présente les avantages « concrets » d'adhérer à la CMF : le contrat groupe Assurances,

112^e Congrès de la CMF

Les 18 et 19 avril 2013 à Valençay



De gauche à droite : Ludovic Laurent-Testoris, Daniel Barr, Philippe Rio, Serge Hilar, Robert Combaz, Jacques Chéré, Jean Jacques Brodbeck, Claude Doucet, Christophe Morizot, Maurice Llurda et Françoise Harbulot.

Cette année, le congrès de la CMF était organisé par la Fédération musicale de la Région Centre à Valençay (36). Le maire de Valençay, Monsieur Claude Doucet, et le Président de la Fédération musicale de la Région Centre, Monsieur Jacques Chéré, ont accueilli cette 112^e édition du Congrès de la CMF très chaleureusement.

LE RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT JEAN JACQUES BRODBECK

Mesdames et Messieurs les représentants du monde institutionnel, notamment M. Claude Doucet, Maire de Valençay. Mesdames et Messieurs les présidents des fédérations régionales, Mesdames et Messieurs les délégués des fédérations, Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires de la CMF, parmi eux je voudrais citer :

- M^{me} Marie-Claude Valette présidente de la FNAPEC,
- M. Jean-Yves Paquelet Responsable de la prévention auditive au sein d'Audition Solidarité,
- M. Louis Marie Bouleau notre CA Comptable,
- Madame Aurélie Paris et Messieurs Guillon-Verne et Duteil de DGV Courtage,

- Monsieur Chritophe Cornet du Crédit Mutuel et ses collègues,
- M. Gérard Ganvert directeur de la SEAM,
- Nos partenaires et exposants : le Crédit Mutuel, DGV Courtage, ziOPENSERVICE, Woodbrass, Roland, les éditions De Haske, Pierre Lafitan, Robert Martin.

Mesdames et Messieurs,
Chers membres et chers amis de la musique,
Depuis hier nous savons que Jack Hurier, ancien 1^{er} vice-président, vice-président honoraire de la CMF, a rejoint subitement l'éternité et nous laisse orphelin d'un ami remarquable par sa convivialité, son humour et son engagement pour la pratique collective musicale. Il y a deux jours encore il me télépho-

nait pour m'encourager dans la voie de la réforme que nous entreprenons comme il l'a fait chaque mois depuis trois ans.

Une délégation de la CMF sera présente et conduite par Robert Combaz 1^{er} vice-président de la CMF demain à Courville sur Eure pour son enterrement. Pour lui, pour tous nos amis musiciens décédés depuis un an, je vous demande de respecter une minute de silence debout. Merci.

Je voudrais pour commencer excuser les éminences de notre mouvement qui n'ont pu, souvent pour raisons de santé, se déplacer dans cette merveilleuse cité de Valençay et qui, tous, vous envoient leurs salutations les plus cordiales: Guy Dangain membre du comité d'honneur de la CMF; Maurice Adam président d'honneur; Bernard Aury président d'honneur.

Chers amis,

Il ne se passe pas de jour sans que je ne me pose cette question de la place du musicien dans notre société. De nombreux ouvrages nous documentent largement sur le sujet et je ne saurais assez vous recommander la lecture du livre consacré à la construction identitaire musicienne sous le titre: *Musicien amateur ou professionnel?* de Raphaële Vançon aux éditions l'Harmattan.

On peut y lire que la modélisation binaire entre amateurs et professionnels est complètement inadaptée à ce que vivent réellement les musiciens, que son clivage est de nature à ghettoïser les amateurs et que finalement «faire entrer les professionnels dans le parcours des amateurs» reste selon Jean Louis Vicart la solution pour l'éviter. Il n'est pas pire réduction de l'amateur que d'affirmer qu'il ne saurait faire de la bonne musique sans professionnels, telle est pourtant l'expression d'amateurs eux-mêmes.

Décidément les cloisonnements montrent à l'évidence leurs limites intellectuelles et n'arrangent que les titulaires des visions indigentes et réductrices. J'ai retenu dans mes recherches qu'il faut en rester à des concepts simples: Hannah Arendt, la philosophe, distinguait la notion de «travail» et celle «d'œuvre» en ce qu'elle liait la première à la «satisfaction du besoin de subsistance» et la deuxième à «l'activité créative spécifiquement humaine» dans laquelle la notion de professionnalisme reste absente.

Il est un besoin vital de toujours élever le débat et intégrer le fait sociétal dans les démarches progres-



Jean Jacques Brodbeck, Jacques Chéré et Claude Doucet.

« Il ne se passe pas de jour sans que je ne me pose cette question de la place du musicien dans notre société. »

sistes, de prouver que l'on fait partie de son temps et à la pointe de nos évolutions notamment technologiques. Il faut être dans le camp des *in* et non des *has been*. L'expression musicale ne saurait s'affranchir de la modernité. La tradition ne saurait freiner l'évolution.

Il n'y a pas de solution pour notre amour de la musique sans «rester ouverts à la complexité de la réalité sociale, en saisir l'évolution, et, en se référant à nos acquis, d'une manière permanente adapter nos systèmes de pensées, nos cadres administratifs et juridiques, nos outils méthodologiques...» conclut Vançon.

Le présent congrès en fera la démonstration. Je rappelais l'année dernière notre contexte stratégique maintes fois approuvé par le congrès pour souligner que nous ne sommes pas dans l'improvisation dans le gouvernement de la CMF, bien au contraire les choses sont maîtrisées et planifiées.

Les artisans de cette mise en œuvre sont d'abord les élus du bureau qui aujourd'hui sont à pied d'œuvre au quotidien, je les en remercie profondément; pour certains il s'agit d'un temps complet dans leur retraite:

– Robert Combaz, premier vice-président, responsable du pôle technique et artistique, qui est à Paris ou sur le lieu des opérations aussi souvent qu'il peut l'être, c'est-à-dire toujours. Philippe Rio, vice-président, l'assiste dans la gestion des commissions et l'évolution des règles.

**ÉLECTION DU TIERS
SORTANT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**
(jeudi 18 avril, lors de
l'Assemblée Générale)

Résultats:

Madame Joséphe Guidat (Reunion) et Messieurs Daniel Bart (Pays de la Loire), Michel Brisse (Picardie), Robert Combaz (Rhône-Alpes), Jean-Marie Dazas (Poitou-Charentes), Philippe Fournier (Guadeloupe) ont été réélus au Conseil d'administration de la CMF; Madame Denise Amodio (Île-de-France) et Monsieur Didier Raynal (Provence-Alpes-Côte d'Azur) ont été nouvellement élus au Conseil d'Administration de la CMF.

- Daniel Bart, vice-président, qui a été à l'ouvrage d'une manière très dense puisqu'il s'occupe des évolutions statutaires et de CMF réseau.

- Serge Hilar, secrétaire général, en charge des problèmes de communication pose aujourd'hui avec Daniel Bart le problème du Journal, de sa pérennité, et de mise en commun ou d'intégration des fichiers de la CMF.

- Françoise Harbulot, secrétaire générale adjointe, reste précieuse dans les problèmes de l'établissement des PV et leurs corrections. Sa connaissance du milieu la rend incontournable.

- Christophe Morizot, trésorier général, le jeune de l'équipe, maîtrise de façon remarquable la chose financière; depuis qu'il s'en occupe nous sommes totalement éclairés sur notre évolution comptable et de trésorerie. Maurice Llurda, trésorier général adjoint, apporte sa connaissance des milieux et milite pour les solutions prospectives.

Et que dire de cette fabuleuse équipe de permanents qui sont quotidiennement à pied d'œuvre, sous la direction de Philippe Latrive, nouveau responsable de l'administration et des finances, ou de Ludovic Laurent-Testoris, pour le développement artistique et culturel et la communication.

Nous avons pu depuis quelque temps nous familiariser avec leurs missions quotidiennes et concevons aujourd'hui la difficulté des réformes structurelles à entreprendre avec eux, avec Rouguy, Yrène, Elsa, Marine, Isabelle, Christine, Jérémy et Roger, que je remercie du fond du cœur pour leur implication pour la CMF.

Les derniers collaborateurs que je souhaite citer sont bien entendu les chargés de mission bénévoles qui ont donné beaucoup à la CMF et qui méritent la palme de notre part pour l'abnégation et la compétence dont ils ont fait preuve depuis trois ans.

Georges Ketele a pris à bras-le-corps le problème du développement d'un outil intranet pour la CMF, il a tout donné; il a négocié le contrat avec l'entreprise, son avenant, il a fait plusieurs fois le tour de France pour aller convaincre, guider, orienter, tel un chef d'état major. Aujourd'hui il s'arrête. L'usure du temps dans une fonction difficile a fait son œuvre.

Et puis, notre structure va devoir se rendre sur le champ des théâtres locaux pour orienter les associations dans la gestion quotidienne. Georges Ketele a été le Christophe Colomb du réseau, nous lui en savons gré très sincèrement.

Jean Pierre Blin est venu un jour spontanément proposer son aide à la CMF. Son expérience d'ancien directeur de conservatoire nous a déterminé à lui confier une mission sur le développement des relations entre le milieu des conservatoires et nos fédérations qui s'ignoraient lamentablement et une autre mission sur le diagnostic de notre orchestre national d'harmonie des jeunes de la CMF dont il est même devenu le directeur artistique. Si les résultats de la première mission ne peuvent être appréciés que dans le temps, celle sur l'ONHJ est par contre déterminante; nous ne savons toujours pas pourquoi les jeunes ne sont pas attirés par cet orchestre quoi qu'on leur propose (chef, lieu etc.). Ce concept doit être revu en profondeur. Jean Blin a arrêté sa mission pour raisons de santé il y a quelques mois.

Patrick Goin poursuit sa mission sur le milieu carcéral. Manifestement les restrictions budgétaires font des ravages.

Claude Lepagnez a conclu à un problème d'échelle pour le classement du mouvement orphéonique au patrimoine mondial de l'UNESCO; il faut dire que je n'ai pas réussi à convaincre nos amis de la CISM de la pertinence du thème.

En ce qui concerne les thèmes portés par Joseph Barbosa sur les handicapés et Maurice Llurda sur les schémas directeurs, ils sont portés par d'autres structures plus compétentes auxquelles nous adhérons, notre action directe s'éteint donc avec ces adhésions.



L'Orchestre Cantonal Junior

...

« Demain les gens pourront se parler et pourront communiquer sur le thème de leur choix avec l'outil que la CMF leur offre »

Chers amis revenons-en à nos préoccupations prospectives. Le temps du changement institutionnel est arrivé, les inconvénients d'une gestion pyramidale cloisonnée ont trouvé leurs limites, illustrées dans nos nombreux déplacements en province depuis un an.

Le temps est révolu où un individu peu motivé, voire doté d'une capacité de nuisance dans une strate, peut bloquer l'évolution des autres et notamment de la CMF et ainsi les prendre en otage. Personne n'est propriétaire de ses membres et les membres sont des gens qui doivent avoir accès à la gouvernance de leur association. La CMF doit s'ouvrir et cela pose un problème structurel clairement identifié.

Demain nous proposerons de modifier nos statuts lors d'une assemblée générale extraordinaire, modification que le conseil d'administration a approuvée à l'immense majorité de ses voix, et nous ferons acte de ce courage dont nous savons nos mandants capables.

Demain les gens pourront se parler et pourront communiquer sur le thème de leur choix avec l'outil que la CMF leur offre. Demain chaque musicien aura sa carte de musicien et enfin des musiciens pourront parler à des musiciens. Demain les débats seront



La Fanfare de la Casserole devant la façade du château de Valençay.

ouverts et les trésors cachés mis à la disposition de tout le monde.

Demain tout le monde sera la CMF, sa CMF, la sienne. Une CMF qui aura muté d'un statut de représentation à celui d'un centre de ressources national. ■

Jean Jacques Brodbeck, Président de la CMF
le 18 avril 2013 à Valençay

Le 113^e congrès sera accueilli à Gérardmer dans les Vosges en avril 2014.

Le vote des nouveaux statuts

Une Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue le vendredi 19 pendant laquelle les nouveaux statuts et règlement intérieur de la CMF ont été proposés et approuvés. Les nouveaux statuts seront donc soumis au Conseil d'État pour validation officielle.

Rappel: la CMF a engagé depuis 2008 un processus de révision statutaire et réglementaire d'abord dans le cadre d'une étude diagnostique prospective; ensuite par une observation systématique des

processus démocratiques et des comportements dans les fédérations régionales membres de la CMF.

La refonte statutaire et réglementaire s'articule autour de 2 grands objectifs: un objectif d'ouverture et un objectif de restructuration et de mise en réseau.

Cette ouverture consiste à avoir comme membres les structures de bases, sans remettre en cause l'existence des fédérations régionales et départementales; permettre à tout groupe de musi-

ciens d'adhérer à la CMF; ouvrir la gouvernance de la CMF aux adhérents de base, véritables cotisants; autoriser l'adhésion d'autre fédérations nationales.

Cette restructuration et la mise en niveau visent à :

- établir des règles qui permettent de créer une communauté de destin avec toutes les fédérations régionales et départementales;
- réaliser une identification forte avec un développement du réseau totalement informatisé;
- apporter une aide aux fédérations et structures adhérentes en difficulté.

Le Concours d'excellence



Jérôme Hilaire dirigeant l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Police Nationale pour le concert de clôture du concours d'excellence.

Ils étaient une soixantaine de candidats à se présenter aux épreuves du concours d'excellence les samedi 23 et dimanche 24 mars derniers, au conservatoire de Vincennes (94). Venus de toute la France, ils ont pu faire le point sur leurs acquis musicaux et obtenir les évaluations du jury. Un Prix d'Excellence été décerné à Géraldine Karcher, seule candidate ayant obtenu une mention Très Bien en formation musicale et en piano.

Avant l'annonce publique des résultats, l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Police Nationale sous la direction de son chef Jérôme Hilaire a proposé un très beau concert dans l'auditorium du conservatoire. Sandrine Giroux, lauréate de la session 2012 du DADSM, invitée pour diriger la dernière pièce du programme, a su elle aussi enchanter le public.

Le Palmarès

FORMATION MUSICALE (/200)

- ARRIVÉ Capucine : 117,7 / Assez Bien
- BERNIER Agathe : 116,7 / Assez Bien
- BERTOUX Thibaut : 134,6 / Bien
- BOUQUET Lucie : 111,4 / Assez Bien
- BOUZIER Odile : 123,7 / Assez Bien

- ERARD Cécile : 100,5 / Assez Bien
- JULIEN Raphaëlle : 118,4 / Assez Bien
- KARCHER Géraldine : 174,75 / Très Bien
- LARTIGUE Alexis : 132,25 / Bien
- PELLETIER Pierre : 114,3 / Assez Bien
- PLANCHON Léolien : 139,6 / Bien

BOIS (/50)

■ Flûte traversière

- BELIN Manon : 26,5 / Assez Bien

- GUENAT Marie-Hélène : 33,5 / Bien

■ Piccolo

- PIOT Margot : 35 / Bien

■ Hautbois

- LANGLAIS Sarah : 38 / Très Bien

■ Clarinette

- BÉTRANCOURT Thibaut : 47 / Très Bien avec félicitations
- DENIS Lucile : 34 / Bien
- FOURQUIER Marie-Louise : 44 / Très Bien
- MORIN Maryse : 26 / Assez Bien



- PLANCHON Léolien / 33 / Bien
- VASSEUR-DELESTRÉ Fanny : 27 / Assez Bien

■ Saxophone alto

- CAUSSÉ Armand : 36 / Bien
- EGBERTS Kimberly : 49 / Très Bien avec félicitations
- KONIECZNY Alexis : 45 / Très Bien avec félicitations

■ Saxophone soprano

- EGBERTS Kimberly : 45 / Très Bien avec félicitations
- KONIECZNY Alexis : 39 / Très Bien

■ Basson

- GENESTE Mélodie : 42 / Très Bien

■ Jury

- SHAHROUDI Kouchyar (flûte / piccolo)
- BOCQUILLON Patrice (flûte / piccolo)
- LAMBERGER Éric (Clarinette)
- BRATOS Basile (Clarinette)
- LACOMBE Paul-Fathy (saxophone)
- CHARLES Jacques (saxophone)
- DONDEYNE Marc (hautbois)
- LAPIERRE Louise (basson)

CUIVRES (/50)

■ Trompette

- DUCHATEAU Maxime : 25 / Assez Bien

■ Cor

- BERTRAND Laura : 35 / Bien
- ERARD Cécile : 32 / Assez Bien

■ Saxhorn

- JULIEN Marie : 46 / Très Bien avec félicitations

■ Sax alto mib

- MONÈGER Thibaut : 31 / Assez Bien

■ Trombone

- LE YAOUANG Julien : 37 / Bien

■ Tuba basse

- WIELGOSIK Florian : 48 / Très Bien avec félicitations

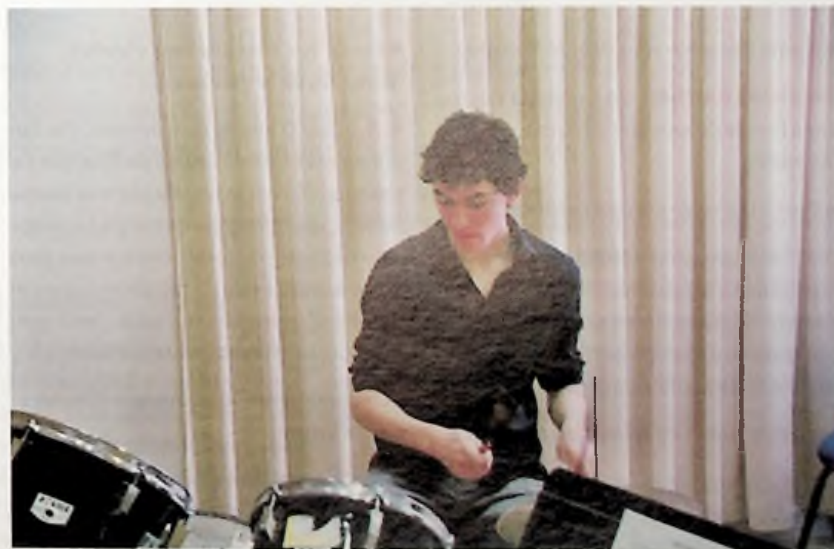
■ Jury

- MAURY Claude (cor)
- HULOT Michel (trombone)
- CAILLET Anthony (saxhorn)
- ORLIK Simon (trompette)

CORDES (/50)

■ Guitare

- GROSSI Rocco : 33 / Bien
- PAUTRE Émilie : 37 / Bien



■ Jury

- MORELLO Grégory
- SANDRIN Geneviève

CLAVIERS (/50)

■ Piano

- ARHEIX-PICART Sophie : 33 / Bien
- CAMUS Aurélien : 26 / Assez Bien
- CARPENTIER Héléne : 32,5 / Bien
- HUGOUNET Pierre : 34,5 / Bien
- KARCHER Géraldine : 38,5 / Très Bien

■ Accordéon basses composées

- DELCOURT François : 37 / Bien

■ Jury

- JOANNY Barbara (piano)
- DAVID Romain (piano)
- CROZAT Vincent (accordéon)

PERCUSSIONS (/50)

- NIQUET Mathieu : 26,5 / Assez Bien

■ Jury

- FRAICHE Laurent
- LAURENT-TESTORIS Ludovic

INSTRUMENTS D'ORDONNANCE (/50)

■ Tambour

- NIQUET Mathieu : 36 / Bien

■ Clairon sib

- ROUSSEAU Pauline : 25 / Assez Bien
- SAINTES Antoine : 40 / Très Bien

■ Jury

- LAFOREST Jacky
- LEMONNIER Éric

ACCOMPAGNATEURS CMF

- EPP Thibaud
- LANCIEN Louis
- LAMBERT Théodore

CHANT (/50)

- BONRAISIN Hedwige : 29 / Assez Bien
- GENGEMBRE Pascal : 26 / Assez Bien

■ Jury

SARTOVA Maria
CIEPIELEWSKI Nicolas

MUSIQUES ACTUELLES (/50)

■ Batterie

- BERTHET Alexandre : 25 / Assez Bien
- BOILE Laurent : 35 / Bien
- HERBET Guillaume : 27 / Assez Bien

■ Jury

- DELOR Thomas
- ANTUNES Paulo

■ Accompagnateurs

- VECCHERINI Pierre-Emmanuel, guitare
- ROPRET Jaka, basse
- Berthet Alexandre, clavier



Une brillante compétitrice !

Prix d'excellence pour Géraldine Karcher

■ *À quel âge avez-vous débuté le piano ?*

Géraldine Karcher : très jeune, à quatre ans à l'école de musique à Talange, d'après ma mère.

■ *Quel a été votre parcours musical ?*

G.K. : J'ai obtenu la Médaille d'or en formation musicale au Conservatoire à Rayonnement Régional de Metz en 2000 et de piano en 2003, et en perfectionnement un 1^{er} prix de piano en 2005.

■ *Et votre cursus en formation musicale ?*

G.K. : Cursus académique jusqu'à la médaille d'or (1^{er} cycle, etc). Ensuite j'ai suivi d'autres matières (culture et analyse musicales).

■ *Est-ce que vous explorez d'autres domaines de la musique... ?*

G.K. : Oui. D'autres instruments. J'ai fait durant ma scolarité un peu de flûte que j'ai abandonnée car je n'étais pas très bonne flûtiste, mais j'en joue de temps en temps pour mon plaisir. Je «touche» un peu de la guitare toute seule de temps en temps et j'essaie d'apprendre le violon. Mais mon véritable instrument reste le piano.

■ *Comment avez-vous connu le concours d'excellence ?*

G.K. : Par internet en tapant «concours de piano» au moment des inscriptions, mais j'en avais déjà entendu parler il y a quelques années par un de mes profes-

seurs de flûte traversière qui est mon second instrument.

■ *Comment avez-vous préparé ce concours ?*

G.K. : En autodidacte, à l'aide des annales pour la formation musicale et avec les enregistrements sur youtube et des vidéos de pianistes filmés jouant l'œuvre de Mendelssohn. Pour ce qui est de *Scarabée*, je n'ai eu aucune autre aide que les indications de la partition.

■ *Quel morceau avez-vous choisi pour l'épreuve d'autonomie ?*

G.K. : J'ai joué le *Prélude en do[♯] majeur op. 3 n°2* de Rachmaninov que j'avais déjà commencé à travailler avant de m'inscrire au concours et surtout par ce que ce prélude me plaît beaucoup.

■ *Globalement quelles sont vos impressions par rapport aux épreuves ?*

G.K. : Correspond plutôt bien aux différents examens que j'ai pu passer durant mes études musicales, surtout pour les épreuves de formation musicale. Pour le piano aussi, excepté que le temps de jeu me paraît un peu plus court que dans «mes souvenirs» pour les épreuves de la médaille ou le perfectionnement. J'avoue avoir été surprise par la dictée rythmique : il est assez difficile de prendre en dictée, des rythmes avec des mesures irrégulières, sans aucune indication pour permettre de trouver la pulsation. Globalement, les organisateurs et le jury ont été assez sympathiques ! Il m'est déjà arrivé de passer des examens dans des ambiances plus stressantes...

■ *Quel projet musical avez-vous après ce très bon résultat au concours ?*

G.K. : J'avoue ne pas y avoir réfléchi d'avantage que cela. Passer d'autres concours en piano sûrement, et saisir les occasions qui se présenteront à moi.

■ *Plus globalement quel est l'intérêt pour vous de préparer un concours ?*

G.K. : Me mesurer aux autres et progresser en travaillant avec un objectif bien précis. Et puis, comme tout le monde et pour tous les concours : gagner si possible, car ça fait du bien de gagner... **Ch. B.**

Sur un air d'accordéon



De gauche à droite : Marc Aurine, Delphine Bouscot et Jean-Marc Mailhot, animateur du Musée Itinérant de l'accordéon.

Indissociable de la culture populaire, l'accordéon a gagné ses lettres de noblesse avec son évolution technologique. Désormais tous les répertoires lui sont permis et il est de toutes les scènes. Petit tour d'horizon avec Marc Aurine virtuose de l'instrument.

AVEC
MARC
AURINE

Quand avez-vous débuté l'accordéon ?

Marc Aurine: Enfant, j'ai été influencé par ma mère et mon grand-père qui souhaitaient qu'il y ait un musicien dans la famille. Mon grand-père aimait beaucoup le saxophone, mais dans les années 1965 mis à part la guitare électrique, l'accordéon était roi et c'est ainsi que j'ai suivi mes premiers cours d'accordéon à 9 ans auprès d'un professeur particulier. Mais le bon départ pour moi s'est fait deux ans après,

quand je suis entré au club d'accordéon de Clermont-Ferrand, lieu d'échange, de rencontre et de valorisation. Puis il y a eu l'Orchestre de Cournon d'Auvergne et le CNR de Clermont-Ferrand que j'ai fréquentés tout en poursuivant mes études jusqu'à mon service militaire au sein de la Musique de la 11^e division de parachutistes basée à Pau.

Une bonne expérience ?

M. A. : Pour pouvoir y entrer j'avais appris le saxophone et après les deux mois de classe, j'ai passé dix mois « délicieux » où j'ai pu pratiquer la musique

au quotidien : pendant la semaine je jouais au saxophone à l'orchestre d'harmonie où j'étais chef de pupitre ; le week-end, j'étais à l'orchestre de variété de la division, en tant qu'accordéoniste et saxophoniste. Cette période m'a permis d'aborder un répertoire très varié allant des marches militaires au jazz New Orleans.

Et ensuite ?

M. A. : Après une interruption de mes activités musicales pendant 4 ans, j'ai monté en 1978, 4 clubs d'accordéons en Auvergne (Clermont-Ferrand, Courpière, Pont-du-Château, Ambert) et créé un orchestre. L'orchestre des Monts d'Auvergne n°1 a vu le jour en 1980. Depuis ces années, au gré des départs des plus anciens, remplacés par l'arrivée de jeunes éléments, l'orchestre a changé de numéro. L'orchestre n°9 se produit actuellement avec 30 musiciens et vient de sortir son CD.

Que proposent ces clubs ?

M. A. : On peut y apprendre la batterie, les claviers (piano et synthétiseur) et l'accordéon (basses composées et chromatiques). Ces clubs sont dirigés par les parents d'élèves qui se chargent de l'administration, l'animation, l'encadrement, l'organisation des activités (stages, concours, concerts...). Si entre les années 1980 et 2000, les élèves étaient demandeurs de concours et de stages, aujourd'hui c'est moins le cas, car ils sont très sollicités par ailleurs. Mais j'ai la fierté de dire que depuis les années 1988, 36 de mes élèves ont fait de la musique leur métier et je suis heureux d'avoir entraîné ces jeunes dans cette belle spirale.

Comment débute l'apprentissage ?

M. A. : Les enfants commencent principalement sur des petits accordéons chromatiques de 32 ou 40 basses, de 5 à 7 kg. Pendant 2 à 3 mois l'enfant manipule l'instrument. Il travaille le mouvement du soufflet qui est très important pour la qualité du son ; le tiré-poussé avec la manipulation des claviers indépendamment et simultanément. Quand l'élève est capable de jouer une mélodie, il commence alors la formation musicale, soutien indispensable pour poursuivre sa formation.

L'instrument est-il difficile ?

M. A. : Au même titre que le clavier, la harpe ou l'orgue, l'accordéon peut être accompagnateur mais aussi



L'orchestre des Monts d'Auvergne n°VIII

se positionner au chant et au contre-chant. Pour que le cœur et la tête fassent l'amalgame et que la musique soit de haute qualité, il faut avoir des prédispositions mais réaliser aussi un grand travail de fond et avoir la maturité pour obtenir la conjugaison de tous ces critères.

Vous avez une véritable passion pour l'instrument...

M. A. : Oui, et je possède une cinquantaine de pièces collectionnées au fil du temps. Cette collection m'a donné l'idée de monter un musée itinérant. C'est en chansons et en costumes d'époque avec Delphine Bouscot (accordéon) et Jean-Marc Mailhot (percussions) et moi-même que nous retraçons l'évolution de l'accordéon de 1800 à nos jours (harmonica, unisonor, bissonor, bayan, musette, électronique) à travers les pays, les régions et les différents folklores. Nous proposons un spectacle en deux parties qui peut varier entre deux et trois heures : une partie retrace l'histoire de l'accordéon et l'autre présente le répertoire.

L'histoire de l'accordéon débute au début des années 1800...

M. A. : De 1830 à 1870 (période romantique), l'instrument est diatonique, chaque touche émet deux sons selon la position de la manette tirée ou poussée ; après la guerre de 1870, la fabrication de l'instrument s'industrialise et il se popularise. Les grands centres de fabrication sont en Allemagne (Trossingen), en Italie (Castelfilardo) et en France (Paris). Vers 1880, le mélodéon et l'accordéon se propagent largement dans

le monde par voies maritimes. En 1900, l'accordéon chromatique se développe en Italie. Cette technologie multiplie le nombre de basses et le répertoire peut alors s'ouvrir à toutes les musiques. Dans les années 1940, on assiste à la confrontation des accordéons américain (swing), russe (classique) et en Europe le musette. Il faudra attendre les années 50 pour que le répertoire de l'instrument évolue vraiment avec la transcription de pièces d'opéra, d'opérettes ou de musique classique.

Le répertoire suit l'évolution de l'instrument ?

M. A. : Le répertoire évolue d'une manière logique. Dans les années 60, 70 l'influence électrique sur les guitares, l'orgue et le piano, fait évoluer le jeu de l'accordéoniste. Des grands maîtres de l'accordéon comme Victor Marceau, André Astier, Joss Baselli, Joe Rossi, Medar Ferrero ont fait progresser d'une manière caractéristique la technique. Le doigté de l'accordéon change. Le pouce qui servait jusque-là à tenir l'instrument, joue et le répertoire s'enrichit en virtuosité.

C'est à cette époque que l'accordéon est entré au conservatoire.

M. A. : Les classes d'accordéons se sont ouvertes dans les conservatoires de région vers la fin des années 70 et le certificat d'aptitude et le diplôme d'état ont suivi. Dans les années 90 les écoles municipales ont ouvert des classes d'accordéons et les examens se sont organisés.

Les grandes fédérations accordéonistiques comme l'Association des professeurs Hohner, l'Union nationale des accordéonistes français, l'Accordéon club de France organisaient des concours partout en France avec des finales à Paris, mais aujourd'hui la demande n'est plus la même. Il y a beaucoup moins de concurrents donc beaucoup moins de concours.

Pourquoi jouer en orchestre ?

M. A. : Jouer dans un orchestre permet de se dépasser. L'orchestre national d'accordéon créé en 2001 en est la preuve. Cet orchestre composé de professionnels, d'amateurs de bon niveau, d'étudiants en 3^e cycle se retrouve en sessions de travail plusieurs fois par an avec en point d'orgue de grands rendez-vous. L'année dernière nous avons participé aux Euroorchestries où nous avons fait de belles rencontres et nous préparons pour 2014 un voyage en Chine, mais on nous attend aussi au Canada, en Macédoine...

L'orchestre d'accordéon amène du bonheur et a l'ambition d'aller à la rencontre de nouveau public chez nous et hors de nos frontières et de découvrir aussi d'autres musiques tout en montrant la tradition française.

Quels sont vos projets ?

M. A. : Si les clubs d'accordéons sont en perte de vitesse au détriment d'autres pratiques instrumentales enseignées au sein des écoles de musique, on constate que l'accordéon est malgré tout présent partout en tant qu'accompagnateur. Le rock, le slam, le chant font appel à lui sur scène.

Il y a quelques années, j'ai organisé un concours régional en Auvergne et je souhaiterais que ce concours soit dupliqué dans d'autres régions de France. Cela pourrait aboutir à une rencontre créant une véritable émulation. Les épreuves s'appuieraient sur le programme de la CMF pour chaque niveau en valorisant les fins de cycles et les morceaux au choix joués en duo, trio ou en petit ensemble. On pourrait aussi créer une catégorie adulte car on s'aperçoit qu'ils sont très nombreux dans les écoles et dans les orchestres d'accordéons. Je profite de cet entretien pour lancer un appel à de futurs organisateurs. ■

Propos recueillis par Christine Bergna



MARC AURINE, accordéoniste, animateur, chanteur.

- Depuis 1976, professeur agrégé par l'Accordéon Club de France.
- Depuis 1978, travaille en tant que professionnel de l'accordéon, saxophone et chant.
- De 1985 à 1997, plusieurs stages d'accordéon avec : Christine Rossi, Sébastien Farges, Alain Musichini, Jacques Mornet.
- Depuis 1988, membre de la SACEM comme auteur, compositeur, arrangeur.
- De 1995 à 1998, plusieurs stages de chants, festival de la Chaise Dieu.

CONTACT

tél : 0680300672 ; fax : 0473832471 ;
mail : marc.aurine@wanadoo.fr

1918 L'Homme qui titubait dans la guerre

Oratorio (commande d'État)



Séance d'enregistrement avec l'Orchestre d'harmonie de la Musique de la Police nationale et le Chœur Capriccio

Cette œuvre forte et émouvante composée à l'origine pour orchestre symphonique par Isabelle Aboulker, a été réorchestrée par Jérôme Hilaire pour orchestre d'harmonie. Cette nouvelle version a été enregistrée en février dernier par l'orchestre de la Musique de la Police nationale et le chœur Capriccio. Rencontre avec Isabelle Aboulker qui revient sur la genèse de cet oratorio.

AVEC
ISABELLE
ABOULKER

Comment cette œuvre a vu le jour ?

Isabelle Aboulker : Si ma famille n'a pas vécu directement de drame pendant la guerre de 14-18, les lectures que j'ai faites et les films que j'ai vus m'ont beaucoup touchés. J'ai aussi habité plusieurs années en Picardie et les promenades dominicales se faisaient à la campagne - jalonnée de cimetières et de

croix blanches à perte de vue. Comme je composais déjà beaucoup, j'ai toujours eu l'idée d'écrire sur ce sujet et quand Louis Langrée, chef d'orchestre de l'orchestre de Picardie a été sollicité par l'Historial de la Grande Guerre de Péronne à l'occasion de la commémoration de 1998, et qu'il m'a contactée, j'ai pu réaliser mon projet.

Comment a-t-il pris forme ?

I.A. : La clé de voute de la dramaturgie de l'oratorio est la mise en situation d'un soldat français lors du dernier assaut, le 11 novembre 1918. J'ai demandé à Arielle Augry de concevoir le livret. Elle a travaillé à partir d'archives et a choisi de beaux textes extraits d'œuvres et de poèmes de personnes qui ont vécu cette guerre et qui viennent illustrer la souffrance et les réflexions du soldat. Et j'ai mis en forme et en musique ces textes forts et émouvants.

Il y a plusieurs acteurs dans cette œuvre.

I.A. : La voix des enfants est très importante. C'est un peu inhabituel de traiter un sujet aussi grave avec des enfants, mais pour des raisons dramatiques je souhaitais assoir mon travail sur la présence d'un chœur d'enfants ce que j'ai fait avec beaucoup de sincérité. Ce Chœur représente la multitude des soldats ; le récitant est la conscience du soldat français ; le chanteur est porteur de plusieurs points de vue et la chanteuse, femme du soldat, représente aussi la voix de toutes les paroles féminines.

Parlez-nous de la création en 1998...

I.A. : L'oratorio a été créé en version symphonique avec l'Orchestre de Picardie à l'Historial de la Grande guerre de Péronne avec une reprise à Weimar en 1999 dans le cadre de Weimar capitale européenne de la culture. Le chef - Edmon Colomer - m'a fait confiance et le bel enregistrement réalisé en live à Weimar en témoigne.

Une nouvelle version pour harmonie a été réalisée.

I.A. : Je n'avais aucune raison de penser à cette transcription puisqu'au départ la commande émanait de l'Orchestre de Picardie, formation de type Mozart. Mais le Chœur du conservatoire de Nevers a souhaité monter cet oratorio dans une version pour orchestre d'harmonie. Jérôme Hilaire a fait une adaptation très intéressante et talentueuse. Les clarinettes sont magnifiques et de temps en temps, on a même l'impression d'entendre des violons. Cette version me fait plaisir et elle est bien adaptée au sujet car on sait que les soldats jouaient dans les tranchées et qu'il est plus facile d'emporter une clarinette qu'un violoncelle. Sans renier la version symphonique, je suis contente qu'il y ait deux versions.

Un enregistrement a été fait.

I.A. : En effet, en février dernier, un enregistrement auquel j'ai eu le plaisir d'assister a été réalisé avec l'orchestre d'harmonie de la Musique de la Police Nationale et le Chœur Capriccio. Les enfants chantent admirablement et il faut souligner le travail formidable de Marie-France Messager, chef du Chœur. L'orchestre est magnifique. Jérôme Hilaire a fait quelque chose de superbe et l'enregistrement est très réussi. Reste à trouver un distributeur... Par rapport à l'enjeu, la création en 1998 avec orchestre symphonique était déjà un bel aboutissement. Cet événement a rebondi avec cette nouvelle transcription et c'est très bien. Cette belle aventure se prolonge pour moi. Et je profite pour lancer un appel aux harmonies et aux chœurs intéressés pour monter cet oratorio, car mon écriture orchestrale reste accessible à beaucoup de formation et le sujet, très émouvant, ne doit pas être oublié. ■

propos recueillis par Christine Bergna

Biographie

Isabelle Aboulker est née en 1938 dans la concordance d'influences d'un grand-père compositeur, Henry Février, et d'un père cinéaste et écrivain, Marcel Aboulker. Parallèlement à des études d'écriture et d'accompagnement au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, elle compose pour le cinéma, le théâtre, la télévision. Accompagnatrice, chef de chant, puis professeur auprès des jeunes chanteurs au CNSM, c'est autour de la voix et de l'opéra que se concentre à partir de 1981 son activité créatrice.

Attentive à la prosodie, exigeante dans le choix de ses livrets, elle se veut héritière de la tradition française: Debussy, Ravel, Poulenc. Conjointement au développement de sa carrière de compositeur, distinguée par un prix de l'Académie des Beaux-Arts en 1999 et le Prix Musique de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques en 2000, Isabelle Aboulker a publié plusieurs ouvrages pédagogiques destinés aux chanteurs durant la période où elle a assumé, de 1983 à 2003, la charge de professeur de formation musicale au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris.

www.isabelle-aboulker.com

Le Chœur Capriccio

Il a été créé en 1996 à l'initiative de Marie-France Messager, professeur au Conservatoire de Nevers. Le Chœur Capriccio regroupe actuellement une trentaine d'enfants et d'adolescents, âgés de 8 à 20 ans. Le répertoire du chœur privilégie la musique baroque, le folklore slave, les musiques française et anglaise des XX^e et XXI^e siècles. Grand Prix du Concours International de Saint-Petersbourg 2012, «The Singing World», le chœur d'enfants Capriccio a également remporté le Prix du Public, le Premier Prix de la catégorie «musique moderne» et le Prix artistique. Au fil de ses rencontres musicales et humaines, des liens privilégiés se sont tissés entre le Chœur Capriccio et des compositeurs. Plusieurs créations en sont le fruit. Enregistrement en février 2013, de l'Oratorio d'Isabelle Aboulker, 1918, *L'Homme qui titubait dans la Guerre* avec l'Orchestre de la Musique de la Police Nationale.

Précisions de Jérôme Hilaire, maître d'œuvre de la version pour orchestre d'harmonie

1918 *L'homme qui titubait dans la guerre* est disponible aux éditions Leduc/Notissimo. La composition instrumentale n'est pas tout à fait celle d'un orchestre «standard», elle est écrite pour: 2 flûtes, 2 hautbois, 2 clarinettes solo, 2 bassons, 2 cors, 1 trompette, 1 trombone, un percussionniste, 1 piano. Clarinettes tûtistes 1 et 2, 2 saxophones ténors (à défaut des clarinettes 3), 2 clarinettes basses

(à défaut des saxophones barytons) et contrebasse à cordes.

Il y a en plus un récitant, une mezzo soprano, un baryton, et un Chœur d'enfant.

Les parties instrumentales ne sont pas difficiles (niveau 3/4) mais il est toujours délicat d'accompagner des chanteurs, et un chœur d'enfant, sans lourdeur et avec souplesse.

L'effectif des clarinettes sib tûtistes est à mettre en rapport avec les forces vocales en présence mais il semble que 4 premières et 4 secondes soit un maximum à ne pas dépasser.

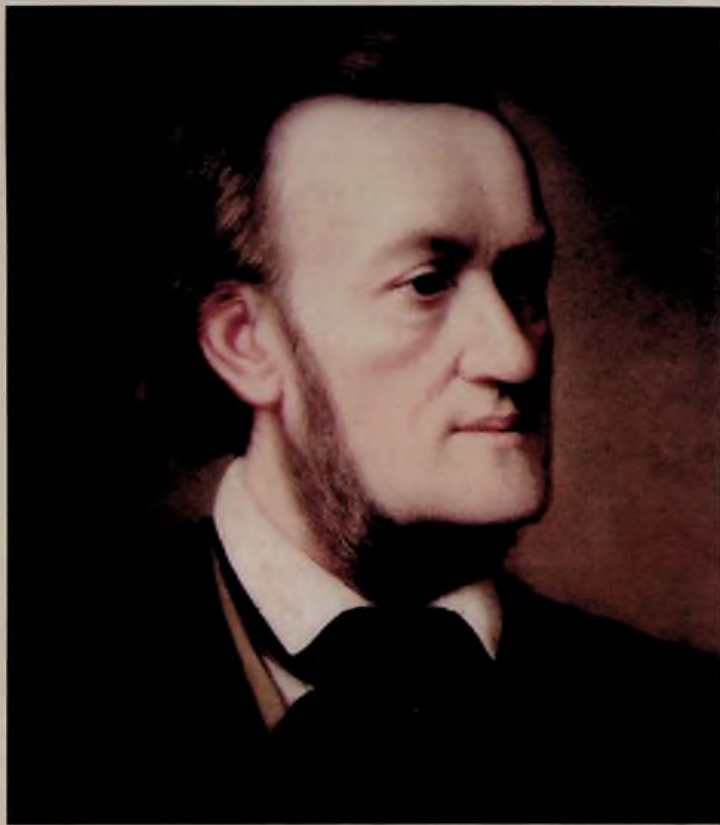
L'enregistrement a été réalisé avec la même équipe que lors du concert du 12 novembre 2011 en la cathédrale Saint-Louis des Invalides: Chœur Capriccio (direction: Marie-France Messager); l'Orchestre d'Harmonie de la Musique de la Policenationale et la Soprano: Albéna Dimitrova; le Baryton: Yann Toussaint; le Récitant: Thierry Gaches
Direction: Jérôme Hilaire

le concert est en ligne sur Youtube:

<http://www.youtube.com/watch?v=Fr6BclwBrD8>

Richard Wagner

et l'orchestre à vent



PAR
FRANCIS
PIETERS

Les premiers contacts de Richard Wagner avec l'orchestre à vent datent de son enfance lorsqu'il séjourne chez son oncle, le jeune frère de son père décédé, à Eisleben (la ville de Luther) où il entend régulièrement la Fanfare du Régiment de Hussards. Il est impressionné par leur interprétation du *Chœur des Chasseurs* du Freischütz de Weber qui venait d'être créé à Berlin en 1821! À Dresde, il assiste souvent aux concerts de la Musique municipale, dirigée par Johann Gottfried Zillmann, sur le kiosque du parc Großer Garten, où se produisent également des musiques militaires. En 1829, Wagner se lie d'amitié avec un musicien étrange nommé Flachs qui arrange un air du jeune compositeur pour instruments à vent qui sera interprété par

Richard Wagner né le 22 mai 1813 à Leipzig est décédé le 13 février 1883 à Venise. Il repose dans le jardin de sa maison de Wahnfried, à Bayreuth. À l'occasion du bicentenaire de sa naissance et des 130 ans de sa mort, voici proposée une évocation de la place de l'orchestre à vent dans l'œuvre musicale du compositeur.

la fanfare de la Schweizerhütte de Kintschy, un établissement populaire dans le parc de Rosental à Leipzig? En mai 1832, le jeune compositeur assiste à un banquet polonais dans une auberge des environs de Leipzig et entend une fanfare de cuivres qui interprète des chants polonais et ceci l'inspire à composer son ouverture *Polonia*? Lorsque dans les années trente Wagner dirige des opéras à Magdebourg, il est souvent confronté à des orchestres à vent telle la Musique municipale de Merseburg ou une musique militaire prussienne engagée pour les représentations de *La Norma* de Bellini. Un chef de musique militaire prussien croit même devoir lui donner des conseils quant à l'utilisation de la grosse caisse, ce que Richard n'apprécie pas tellement. Dans deux de ses opéras, Wagner fait lui-même appel à la «banda sul palco» (orchestre à vent sur scène)! Son second opéra, qu'il considérera plus tard comme un péché de jeunesse, *Das Liebesverbot oder die Novize von Palermo* (*Défense d'aimer* ou *La Novice de Palerme*), basé sur la comédie de William Shakespeare *Mesure pour Mesure*, est créé à Magdebourg le 29 mars 1836. À la fin du deuxième acte, Wagner utilise une «banda militare sul teatro» composée de: 2 petites flûtes, clarinette en fa, 2 clarinettes en si, 2 clarinettes en ut, 2 trompettes à pistons en ré, 4 trompettes (naturelles) en ré, 4 cors en ré, 4 bassons, 3 trombones, ophicléide, triangle, caisse claire, grosse caisse et cymbales.

En 1836, Wagner s'apprête à succéder à Ludwig Schuberth comme directeur de l'opéra à Koenigs-

1. Richard Wagner, *Ma Vie*, Paris, 1978, p. 17.

2. Richard Wagner, *Ma Vie*, Paris, 1978, p. 35.

3. Richard Wagner, *Ma Vie*, Paris, 1978, p. 54.

4. Cf. Francis Pieters, *Les musiques de scène d'Opéra pour Ensemble à Vents*, in «Journal de la CMF», n° 538, octobre 2008, pp. 10-12, et n° 539, décembre 2008, pp. 17-20.

berg. Comme ses dettes s'accroissent et qu'il est poursuivi par des créanciers de Magdebourg, il se hâte d'écrire quelques compositions de circonstance, telle l'ouverture *Rule Britannia* qui rend hommage à l'Angleterre conventionnelle, opposée à la Sainte Alliance. Pour cette ouverture il fait appel à une grande musique militaire (Starke Militärbande) pour compléter l'orchestre symphonique. En fait, il écrit un arrangement du fameux air que Thomas Arne avait introduit dans son masque « Alfred », composé en 1740 pour célébrer le 25^e anniversaire de l'accession au trône du Roi George I. Le manuscrit original avec la partition pour musique militaire complète dans le final a été redécouvert en 1904 par Cyrus Bertie Gamble dans une pile de vieux manuscrits qu'il avait achetés à un certain E.W. Thomas de la Société Philharmonique de Liverpool.

Lors de son séjour à Paris entre septembre 1839 et avril 1842, Wagner s'efforce de terminer son opéra *Rienzi*, mais entre-temps, il connaît plutôt la misère. Comme ses articles pour la *Gazette Musicale* ne lui rapportent pas grand-chose, il se voit forcé d'accepter des travaux ingrats. Pour l'éditeur Schlesinger il essaie, sans succès, d'écrire une méthode pour cornet et puis se limite à écrire quelques suites pour cet instrument, heureusement corrigées par le cornettiste parisien en vogue Schiltz.⁵ Toujours à Paris, Wagner est fort impressionné par la *Grande Symphonie Funèbre et Triomphale* d'Hector Berlioz : « cette œuvre m'avait révélé dans sa tonalité la grandeur et l'énergie d'une nature d'artiste unique en son genre. »⁶ Dans un article publié en Allemagne, un an plus tard, Wagner écrit : « ... Je n'hésite pas à placer cette symphonie bien au-dessus des autres compositions... Je suis convaincu que son succès persistera et qu'elle louera le courage aussi longtemps qu'il y aura une nation française. »⁷

Le quatrième opéra de Wagner *Rienzi* ou le dernier des *Tribuns* est créé le 20 octobre 1842 à Dresde. Pour la deuxième (et dernière) fois, le compositeur fait appel à une « banda sul palco ». Il s'agit d'une fanfare de cavalerie complète qui joue aussi bien sur scène (dans le final du 3^e acte) que dans les coulisses et elle composée des instruments suivants : 2 x 2 trompettes à pistons en fa, 2 trompettes à pistons en mi b, 2 x 2 trompettes naturelles en si b, 2 trompettes naturelles en fa, 6 trombones, 4 ophicléides, 6 tambours militaires, 2 caisses roulantes. Il faut préciser que pour les représentations à Berlin en 1847, Wagner ajoute des bois à la fanfare pour l'exécution de la marche et l'orchestre à vent



Musique d'Infanterie autrichienne, XIX^e siècle.

« Comme vous avez pu le constater, la musique militaire joue un rôle important dans ma partition. Je sais que les Corps de Musique saxons sont excellents, et je n'hésite nullement à les intégrer dans mon opéra sur la scène à Dresde (...) » Richard Wagner

compte alors une cinquantaine de musiciens ! Comme l'opéra est très vaste, des réductions et coupures sont immédiatement proposées, mais Wagner ne cède pas en ce qui concerne la « banda » et dans une lettre, datée de janvier 1842, à Ferdinand Heine, il écrit : « Je ne suis pas disposé à changer le plus petit détail de la pompe musicale sur la scène ; tout y est absolument nécessaire et peut facilement être obtenu à Dresde avec l'aide d'orchestres militaires et d'autres orchestres à vents – mes requêtes sont, bien sûr, plutôt particulières – je demande un orchestre à vent spécial qui n'est pas composé comme les orchestres à vents ordinaires... Veuillez à ce que les trompettes et trombones qui accompagnent la marche des soldats de Colonna et Orsini soient choisis parmi les musiciens de la cavalerie et puissent jouer à cheval.... Dans mon opéra, c'est tout ou rien. »⁸ Dans une lettre au chef d'orchestre Carl Reißiger (1798-1859), Wagner écrit : « Comme vous avez pu le constater, la musique militaire joue un rôle important dans ma partition. Je sais que les corps de Musique saxons sont excellents, et je n'hésite nullement à les intégrer dans mon opéra sur la scène à Dresde. Comme je n'ai pas utilisé la composition habituelle d'un corps de musique, il peut être nécessaire, comme pour les musiques de cavalerie, de réunir deux corps de musique différents. »⁹ C'est la seule fois que Wagner utilise une fanfare complète, mais il fait encore appel à de plus petits groupes d'instruments à vent dans trois opéras par la suite. Vers la fin du deuxième acte de *Tannhäuser* (1845), il place 12 trompettes sur scène. Là aussi, il compte sur les musiques militaires : « Mes exigences concernant la musique sur scène sont justifiées, car je sais que dans toutes les villes importantes d'Allemagne il y a des corps de musique consistants,

5. Richard Wagner, *Ma Vie*, Paris, 1978, pp. 134-135

6. Richard Wagner, *Ma Vie*, Paris, 1978, p. 138.

7. *Dresdner Abendzeitung*, 5 Mai 1841.

8. *Lettres de Richard Wagner*, New York 1950, p. 103.

9. Richard Wagner, *Sämtliche Briefe*, Leipzig, 2000, Vol. 1, p. 536.

surtout des musiques militaires...»¹⁰ Pour la procession solennelle du troisième acte de l'opéra *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg* (1867) il fait appel à quelques trompettes et cors, et pour le premier acte de *Parsifal* (1882) à quelques trombones, toujours sur la scène.

Pour l'inauguration du monument du Roi Frédéric Auguste I de Saxe¹¹ au Palais de Zwinger à Dresde le 7 juin 1843, Wagner compose un chant de fête, sur un texte d'Otto Hohfeld intitulé *Festgesang Der Tag erscheint* (*Chant de Fête: Le Jour apparaît*) pour chœur d'hommes à quatre voix (TBBE) et un ensemble de cuivres, composé de : 4 cors, 4 trompettes, 3 trombones, tuba. On ignore si l'accompagnement de cuivres (repris dans les œuvres complètes) a été utilisé lors de la cérémonie où Wagner dirige un chœur de 250 chanteurs. L'œuvre (WV 68) est également connue sous le titre de *Weihegruss* (*Salut pour l'Inauguration*). Pour la même occasion, Félix Mendelssohn avait composé un autre chant, également avec accompagnement de cuivres, malheureusement disparu lors de la Deuxième Guerre mondiale. L'année d'après, Wagner écrit *Im Treuen Sachsenland* (*Au Fidèle Pays Saxon*) – sous-titré : «Gruss seiner Treuen an Friedrich August den Geliebten bei seiner Zurückkunft aus England den 9. August 1844» (*Salut de ses fidèles sujets au bien-aimé Frédéric Auguste à l'occasion de son retour d'Angleterre le 9 août 1844*). Cette cantate (WV 71) est écrite pour chœur d'hommes à quatre voix et un orchestre d'harmonie composé de : 4 flûtes, 2 hautbois, 8 clarinettes, 2 bassons, 4 trompettes, 6 cors, 6 trombones, tuba. L'exécution lors d'une réception pour le Roi Frédéric Auguste II à Pillnitz, près de Dresde, le 12 août 1844 par 300 chanteurs et 120 musiciens militaires¹² placés sous la direction de Carl Gottlieb Reißiger et de Richard Wagner, est interrompue suite à une rage de dents du roi. Lors de la même sérénade, la transcription pour orchestre militaire de la *Marche de Tannhäuser* est exécutée pour la première fois.

C'est pour grand orchestre d'harmonie que Wagner conçoit la *Trauermusik* (WV 73) en novembre 1844. Dix-huit ans après la mort de Carl Maria von Weber à Londres, et après une première tentative échouée en 1841, le corps du compositeur est rapatrié pour être enterré à Dresde. Le navire John Bull emmène la dépouille jusqu'à Hambourg, puis un autre navire la transporte sur l'Elbe vers Dresde. Or la rivière étant complètement gelée à Wittenberg, le convoi funéraire termine le voyage en train. Le soir du 14 décembre 1844, la dépouille est amenée de la rive droite vers la rive gauche de l'Elbe à Dresde.¹³ Quatre cents chanteurs exécutent un hymne funèbre composé et dirigé par Wagner. Puis, un cortège avec cinq cent membres de la Garde Royale portant des torches, se rend au cimetière catholique de Dresde,



Couverture de la *Trauersinfonie*

au son de la *Trauermusik* (*Musique funèbre à la Mémoire de Weber*), une marche funèbre écrite par Wagner pour un ensemble de quatre-vingts instruments à vent et vingt tambours. Comme il l'explique amplement dans son autobiographie¹⁴, Wagner s'est inspiré de deux thèmes extraits de l'opéra *Euryanthe* composé en 1823 par Weber : le thème qui exprime la vision des esprits dans l'ouverture et la cavatine «Hier dicht am Quell» (là, près de la source) transposée en si bémol majeur. Il précise : «J'avais orchestré spécialement pour quatre-vingts instruments à vents¹⁵ sélectionnés ce morceau symphonique et, à cet effet, étant donné le nombre, j'avais spécialement veillé à exploiter les passages les plus doux; je remplaçai le terrifiant tremolo des altos, dans la partie empruntée à l'ouverture, par vingt tambours assourdis battant pianissimo.»

Wagner décrit même la répétition du défilé des musiciens au Théâtre de Dresde. L'orchestre est composé de : 3 premières flûtes, 2 deuxièmes flûtes, 4 premiers hautbois, 3 deuxièmes hautbois, 5 premières clarinettes en si bémol, 5 deuxièmes clarinettes en Si bémol, 5 troisièmes clarinettes en si^b; 5 quatrièmes clarinettes en si^b; 5 premiers bassons, 5 deuxièmes bassons, 4 premiers cors en fa, 4 deuxièmes cors en fa, 3 troisièmes cors en si^b grave, 3 quatrièmes cors en si^b grave, 3 premières trompettes en fa, 3 deuxièmes trompettes en fa, 3 trombones altos, 3 trombones ténors, 3 trombones basses, 4 tubas, 6 caisses roulantes. Wagner prononce également l'oraison funèbre près de la tombe. ■

(À suivre)

10. Richard Wagner, *Richard Wagner's Prose Works*, Vol. 3, p. 191.

11. Ce monument, sculpté par Ernst Rietschel (1804-1861), fut déplacé vers la Place du Château (Schloßplatz) à Dresde le 29 mai 2008

12. Selon la Berliner Musikalische Zeitung, 1844, n°1, Wagner dirigeait 106 musiciens et 200 chanteurs.

13. Max Maria von Weber, *Carl Maria von Weber, ein Lebensbild*, Leipzig, 1864, pp. 716-717.

14. Richard Wagner, *Ma Vie*, Paris, 1978, pp. 201-203.

15. «Blasinstrumente», traduit erronément par «cuivres» dans *Ma Vie*.

Bonjour Bruneau, VIVE Zola!



Frédéric Robert sur le perron de la maison de la maison d'Émile Zola à Médan en 1984.

PAR
FRÉDÉRIC
ROBERT

René Brancour, Conservateur du Musée des Instruments du Conservatoire et chroniqueur du «Ménestrel» était lié d'amitié avec le violoniste de concert Maurice Lafarge, mari et père de mes professeurs de piano Henriette et Yvonne Lafarge. Disparu pendant l'Occupation, il leur avait légué sa bibliothèque (ou une partie?) constituée de partitions diverses, passablement défraîchies mais presque toutes comportant des envois auto-

TROISIÈME PARTIE :

Littérature et musique mêlées

graphes. M^{lle} Yvonne Lafarge estimant, à juste titre, que ces musiques ne pouvaient se vendre qu'au poids du papier, jugea préférable pour s'en débarrasser de demander à Jacques Castérède et à moi-même de nous les partager. Curieuse façon pour qui avait été, dans mon cas, complètement spolié de (re)constituer une bibliothèque musicale! C'est ainsi que je tombais sur une partition chant et piano avec envoi autographe du *Rêve* d'Alfred Bruneau sur laquelle je suivis la retransmission radiophonique d'une des dernières reprises en date de cet ouvrage à l'Opéra-Comique. C'était en février 1947. Belle occasion de rectifier en passant l'erreur trop longtemps répétée selon laquelle *Le Rêve* n'aurait pas été redonné depuis 1939! Je fus frappé par le modernisme de cette œuvre créée, je le rappelle, en 1891, année de la création de *La Damselle élue* de Debussy. Je découvris ensuite, en feuilletant au hasard un numéro des *Albums Musica* la mélodie juvénile *Soirée* (poème de Jean Richepin) qui fut la plus divulguée jusque dans les cabarets montmartrois. J'ai conservé pour elle une prédilection particulière, son style préfigurant, à mon sens, celui de *L'Attaque du Moulin*? Je n'ai plus eu, par la suite, l'occasion d'entendre de sitôt des œuvres d'Alfred Bruneau vers qui j'allais me retourner suite à ma découverte d'Émile Zola. Le premier de ses romans que je devais lire fut *La faute de l'Abbé Mouret*. C'était en 1950 et j'avais dix-huit ans; lecture tout indiquée pour qui sortait de l'adolescence! Mais c'est deux ans plus tard que j'approfondissais ma connaissance de l'écrivain lors du 50^e anniversaire de sa mort, autant dire de sa sortie définitive du purgatoire dont le coup d'envoi avait été donné par la thèse sur *La Terre* de mon homonyme Guy Robert. Je parcourus pêle-mêle *Les Rougon-Macquart*, *Les Trois Villes*, *Thérèse Raquin*, *Travail*... Depuis ce jour j'ai contracté une véritable

1. Voir l'article enthousiaste de G. Dufy dans «*Images musicales*», n°56, 28 février 1947.
2. *Mémoires françaises oubliées* par



Alfred Bruneau (1857-1934)

dette envers Zola qui m'aura fait réfléchir et mûrir, serait-ce pour discuter ses théories, en effet discutables, tout en admirant sans réserves le courageux citoyen engagé, avec la publication de *J'accuse*, dans l'Affaire Dreyfus. France Vernillat, connaissant mon intérêt pour Zola et qui assistait aux séminaires de mon maître Norbert Dufourcq alors qu'elle préparait le dernier volume de son *Histoire de France par les Chansons*, volume consacré aux cinquante premières années de la Troisième République, avait relevé, au cours de ses recherches, des chansons sur Zola qu'elle fut donc la première à me signaler avant Jean-Claude Leblond-Zola, petit-fils d'Émile Zola et fils de Denise Leblond-Zola, avec qui je devais, comme mon père, me lier d'amitié puis Henri Mitterrand, premier soliste de France que je rencontrais chez mes parents. Il avait invité mon père à prendre la parole au pèlerinage de Médan³ puis à lui rédiger la préface de *L'Argent*⁴ alors qu'il préparait sous sa direction une première édition complète des œuvres de Zola à paraître au cercle du Livre Précieux chez l'éditeur Claude Tchou. Je lui demandais, incidemment, s'il avait un préfacier pour les *Poèmes Lyriques*. Sa réponse fut négative; il pensait s'en charger lui-même mais trouva préférable qu'elle fut confiée à un musicologue. Façon indirecte de me solliciter pour cette tâche dont je m'acquittais de mon mieux et avec d'autant plus de plaisir que je rendais, du même coup, hommage et à l'écrivain et au compositeur. Pouvais-je alors me douter que j'allais donner un coup de pouce à de nouvelles recherches sur Zola libret-

tiste et sa collaboration avec Alfred Bruneau? Dans cette introduction, j'ai déploré, à tort, qu'aucune des lumineuses chroniques de Paul Dukas n'ait été consacrée aux drames lyriques de Bruneau et Zola parce qu'aucune ne figurait dans le volume des *Écrits sur la Musique* de Paul Dukas⁵. Or, cette anthologie – presque complète – fut réalisée par M^{me} Paul Dukas, plus ou moins selon les vœux du chroniqueur; peut-être les textes sur Bruneau avaient-ils été exclus pour figurer dans la notice que Paul Dukas devait rédiger sur son prédécesseur et lire en séance publique à l'Institut. Or, le symphoniste de *L'Apprenti Sorcier*, qui se hâtait avec lenteur, survécut moins d'un an à Alfred Bruneau. C'est finalement Adolphe Boschot, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, qui devait rédiger cette notice⁶. Ma préface aux *Poèmes Lyriques* parut en 1969, un an après ma première intervention lors d'un colloque Zola à l'Institut Pédagogique de la rue d'Ulm. C'était au cours d'une séance présidée par Henriette Psichari-Renan, la petite-fille d'Ernest Renan souvent présente parmi les invités de mes parents. Parler des vers et de la prose dans le

livret d'opéra revenait à apporter une note de gaieté sinon des notes de musique? Lors de la séance de clôture, j'aurais pu faire entendre l'entracte de *Messidor* dans son enregistrement sur disque 78 tours dirigé par Gabriel Pierné. Jean Malraye, remplaçant Gérard Friedmann que j'avais pressenti, devait se faire l'interprète des couplets du semeur de *Messidor* et de mélodies d'Alfred Bruneau dont un extrait des *Chansons d'enfance et de jeunesse* composées sur des poèmes de Marcelline Desbordes-Valmore et qu'Alfred Bruneau avait dédiées à ses petits-enfants. Pour la préparation de ma préface aux *Poèmes Lyriques*, j'avais rendu visite à Suzanne Puaux-Bruneau, la fille d'Alfred Bruneau (elle mourra en 1970) dans son appartement de la Place de la Madeleine. Elle insista beaucoup pour que je rappelle que son père n'avait pas été seulement un grand musicien mais un grand citoyen. Avant de sortir, je vis afficher dans l'entrée *J'accuse* sous toutes les formes possibles. «*Comme ça*, me dit-elle, *les gens qui viennent chez nous, ils savent ce qu'on pense!*». Elle m'avait aussi rapporté que la ressemblance frappante entre Bruneau et Zola dont le même visage ovale portant les mêmes binocles et arborant le même système pileux avait donné lieu à de plaisantes méprises lors du procès Zola. Alors qu'Alfred Bruneau attendait Zola dans un fiacre à la sortie du Palais de Justice, un manifestant s'approcha, le dévisagea un certain temps avant de lui jeter à la figure: «*Vive Zola!*». Dans d'autres circonstances, Bruneau, pris pour Zola, faillit se faire écharper! ■

(À suivre)

Mario Hacquard, baryton et Claude Collet (Bruneau, Martial Caillebotte, Louis Durey, Jean Hubeau, Valentin Neuville et Henri Tomasi) CD Aliénor AL 1075 (1997).
 3. André Wurmser: *Balzac, Zola et nous*, repris dans «Conseils de révision», Gallimard, 1972, pp.176-193.
 4. *L'Argent et le monde de l'argent* ibid. pp.194-221 et, dans la collection Folio; voir également dans cette même collection la préface de *Germinal*.
 5. Paul Dukas, *Écrits sur la musique* (Avant-propos de Gustave Samazeuilh), SEFI 1947.
 6. Adolphe Boschot, *La vie et les œuvres d'Alfred Bruneau*, Firmin-Didot, 1937.
 7. Frédéric Robert, *Vers ou prose?* (à propos des poèmes lyriques d'Émile Zola), «Europe», avril-mai 1968.

Les Commissions musicales de la CMF

Qu'est-ce qu'une commission musicale ? Comment se compose-t-elle ? Quels sont ses objectifs ? Voici ici présentées l'organisation et les différentes étapes de travail des commissions qui œuvrent pour les programmes, cursus, Examens et Concours sous la direction du pôle artistique et culturel de la CMF.

Le pôle artistique et culturel de la CMF est composé de deux élus du bureau, du directeur culturel, du chargé de projets culturels, du chargé de la médiathèque et des relations avec les éditeurs. Il s'entoure de spécialistes, d'intervenants extérieurs missionnés et des forces vives de la CMF (bénévoles, élus, etc.) afin de l'aider dans sa mission.

I. Composition

Il existe deux types de commissions musicales :

- Les commissions d'enseignements
- Les commissions de pratique collective.

Les Membres des commissions :

- Un appel est envoyé par la CMF vers les fédérations régionales et départementales, afin de recevoir des propositions de candidature (accompagné d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation).
- Les candidatures spontanées sont aussi reçues directement par la CMF.
- Les membres de commissions sont des spécialistes des disciplines concernées.
- Afin de répondre au mieux aux différentes réalités du terrain et aux développements pédagogiques à engager, un équilibre entre

enseignants d'écoles associatives et de conservatoires classés (CRC, CRI, CRD, CRR, CNSM) est recherché dans la composition des commissions enseignements.

- Le pôle artistique et culturel de la CMF sélectionne, en fin d'année, les candidats en fonction des places vacantes et des compétences requises.

- La durée de participation à une commission est fixée par règlement à trois ou quatre ans afin de réinterroger et diversifier périodiquement les points de vue, les discussions, les propositions, etc.

- Un membre non renouvelé peut être ajouté à une liste d'anciens membres, si cela l'intéresse, afin que la CMF puisse faire appel à lui, notamment en tant que membre de jury pour le concours d'excellence, les concours d'ensembles musicaux en régions ou pour apporter son expérience lors des travaux de réflexions.

- Une confirmation de participation est demandée, en fin d'année, à chaque membre renouvelé.

- Aucune indemnité n'est prévue. Toutefois les frais de transports, de repas et d'hébergement sont pris en charge par la CMF dans le cadre des réunions.

- La liste des membres de commission est validée par le bureau de la CMF en début d'année.

II. Objectifs

La CMF propose aux écoles de musique d'adhérer à ses cursus afin de permettre à leurs élèves de suivre un même programme pédagogique et de valider un même programme d'examen national. Ce principe de service public vise à obtenir un niveau homogène afin que les diplômés soient reconnus dans toutes les écoles du réseau.

Le contenu des programmes s'adressant à la diversité de plus de 1200 structures d'enseignement, la difficulté des morceaux définis par les commissions d'enseignement essaient de correspondre à une moyenne entre le niveau d'une petite école associative et le niveau d'un conservatoire à rayonnement régional.

Néanmoins, le niveau doit, au fur et à mesure, s'approcher au mieux de celui des conservatoires classés pour y faciliter l'entrée éventuelle des élèves issus des écoles de musique et pour s'équilibrer quel que soit le lieu d'apprentissage. D'autant que la notion d'examen n'est aucunement une obligation et l'accréditation d'un diplôme de niveau national implique d'en accepter les propositions et les conditions.

La CMF propose aux ensembles musicaux de passer des concours afin de valoriser leur pratique, de faire le point sur leur niveau, de rencontrer d'autres ensembles, de découvrir un répertoire, etc.

- Les commissions d'enseignement choisissent des morceaux afin d'établir des listes d'examens de fin de cycle, d'intercycle, du concours d'Excellence et, subsidiairement, d'auditions, de déchiffrages, d'exercices, de répertoire et de musique de chambre.
- Les commissions de pratique collective choisissent des morceaux afin d'établir des listes (libres ou imposées) de concours et de championnat selon les niveaux et divisions définis par le règlement de la CMF.
- Les commissions apportent un soutien pédagogique et/ou artistique à la CMF pour répondre aux questions que peuvent se poser les professeurs, les équipes pédagogiques, les élèves, les parents d'élèves, les musiciens et les directeurs d'écoles de musique et d'ensembles musicaux.
- Les listes permettent de suivre les évolutions musicales et de promouvoir la découverte d'un nouveau répertoire, la création d'œuvres originales et le rôle des éditeurs.
- Les listes permettent de présenter le répertoire incontournable spécifique à chaque instrument et d'amener les musiciens à jouer ensemble.
- Les commissions rédigent des guides et des commentaires sur certaines partitions.
- Les commissions réfléchissent et font des propositions, en fonction des directives de la CMF ou spontanément, sur les développements à apporter aux cursus et programmes pédagogiques, aux examens, aux concours, aux championnats, et sur les perspectives liées à ces domaines.

III. Cahier des charges

Le choix des morceaux est porté le plus possible sur les nouveautés de qualité. Par défaut, il peut être porté sur d'autres œuvres du patrimoine non imposées dans les listes récentes de la CMF.

1. Commissions d'enseignement

Les membres élaborent leur liste (supplément journal en vente par CMF diffu-

sion) en adéquation avec les fiches d'acquisitions, qui se trouvent dans les guides pédagogiques (téléchargeables sur le site de la CMF dans l'espace réservé aux adhérents), et du coût des partitions, qui doit rester dans le domaine du raisonnable. Les pièces ne doivent pas être choisies dans des recueils, sauf cas exceptionnel et peu onéreux. Néanmoins, certains éditeurs proposent, sur demande de la CMF, d'éditer séparément les pièces contenues dans les recueils.

Les listes de fins de cycle et d'Excellence (sauf musiques actuelles) sont élaborées selon les directives suivantes :

- FC1 : une pièce d'écriture tonale, d'une durée comprise entre 2 et 5 minutes avec accompagnement piano, qui sera imposée, et une pièce d'esthétique moderne ou contemporaine, d'une durée inférieure à 4 minutes avec ou sans accompagnement piano, qui sera proposée en option.
- FC2 (niveau BEM) : une pièce d'écriture tonale, pouvant se rapprocher d'une esthétique moderne pas trop éloignée de la tonalité, d'une durée comprise entre 5 et 8 minutes avec accompagnement piano, qui sera imposée, et une pièce d'esthétique contemporaine, d'une durée inférieure à 5 minutes avec ou sans accompagnement piano, qui sera proposée en option.
- FC3 (niveau CEM) : un programme, d'une durée comprise entre 8 et 12 minutes constitué d'une pièce d'écriture tonale, pouvant se rapprocher d'une esthétique moderne à la tonalité élargie, et d'une pièce d'esthétique contemporaine, avec ou sans accompagnement piano.
- Pour les pièces d'esthétique contemporaine, il peut être intéressant de proposer des pièces en duo avec bande électroacoustique.
- Excellence (niveau DEM-DNOP) : un programme d'une durée comprise entre 12 et 15 minutes. Il peut être constitué de deux pièces d'esthétiques différentes, avec ou sans accompagnement piano.
- Les pièces en option dans les programmes de fin de cycle 1 et/ou 2 de certains instruments doivent permettre aux professeurs qui le désirent d'initier leurs élèves aux esthétiques modernes et contempo-

raines et, aux élèves qui en sont capables et plus rapides que les autres, de passer un examen plus fourni. Ils peuvent aussi servir de morceaux pour l'épreuve d'autonomie. En revanche, en fin de cycle 3 et en Excellence, le programme est obligatoire dans son ensemble quelles que soient les esthétiques proposées.

Les listes d'intercycles (sauf musiques actuelles) sont élaborées selon les directives suivantes :

- Proposer un réservoir de cinq pièces, avec ou sans accompagnement piano, en privilégiant des esthétiques différentes, susceptibles d'être abordées par un élève au cours de la première (A), la deuxième (B) ou la troisième année (C) d'un cycle et qui peuvent servir, de manière adaptée à sa progression, pour élargir sa connaissance du répertoire, ou encore pour les contrôles ou les auditions de fin d'année.
- Remplacer la plus ancienne pièce de chaque réservoir par une nouvelle pièce.
- Possibilité de remplacer, pour chaque réservoir, une des pièces qui ne semblerait plus pertinente.

2. Commission musiques actuelles

Les musiques actuelles sont ouvertes à tous les instruments. Les programmes sont donc composés de pièces communes, non spécifiques à un instrument et interprétables par tous les instruments.

Les musiques actuelles regroupent le jazz et les musiques improvisées, les musiques traditionnelles et du monde, la chanson et la variété, le rock et les autres musiques amplifiées.

Les membres élaborent leurs listes de fins de cycle et du concours d'Excellence selon les directives suivantes :

- FC1 : un morceau dont le titre, le compositeur, l'éditeur et la référence sont à mentionner. Des versions doivent être disponibles avec accompagnements cd spécifiques pour la batterie, la guitare, la basse, le clavier, les instruments Bb, Eb et C et la voix.
- FC2, FC3 et concours d'Excellence : cinq morceaux de style différent (dix pour l'excellence) dont le titre et le compositeur

sont à mentionner. Il doit exister différentes interprétations et les partitions ou les lead sheet doivent être trouvables facilement sur internet en téléchargements libres ou payants, en médiathèques ou en librairies musicales.

Les listes d'intercycles sont élaborées selon les directives suivantes :

- La liste des morceaux d'intercycles n'est plus éditée dans le supplément « examens et concours » de la CMF mais une liste de pièces pouvant être abordées dans chaque cycle est mise en téléchargement sur le site de la CMF pour guider les professeurs.
- Les techniques spécifiques à chaque instrument sont évaluées progressivement en contrôle continu et non par des examens de fin d'année.

3. Commission de formation musicale

- Les membres travaillent sur les épreuves de fin de cycle et d'excellence : chant imposé, lecture de rythmes, lecture de notes, écoute globale (dictées de rythmes et de notes et théorie) en adéquation avec les fiches d'acquisitions (téléchargeables sur le site de la CMF dans l'espace réservé aux adhérents).
- Les épreuves d'écoute globale sont composées spécialement afin de répondre le plus précisément possible aux fiches d'acquisitions et aux nécessités techniques de l'épreuve, et d'avoir une forme close en évitant ainsi de ponctionner des passages d'œuvres du répertoire qui ne permettent pas de cerner pleinement les principales problématiques liées à la notion d'écoute.

4. Commissions de pratique collective

- Les membres élaborent leur liste de morceaux pour le programme imposé par niveau (supplément journal en vente par CMF diffusion) et ajoutent un à plusieurs morceaux à la liste de morceaux de références pour le programme libre par niveau (téléchargeables sur le site de la CMF dans l'espace réservé aux adhérents) en adéquation avec les règlements spécifiques à chaque ensemble musical.
- Si cette dernière liste est augmentée de

nouvelles pièces tous les ans, par niveau et par ensemble musical, les autres œuvres sont toujours d'actualité pour constituer un programme libre.

- Les œuvres pour le programme imposé sont ajoutées, l'année suivante, à la liste pour le programme libre.

IV. Déroulement

Les coordonnées des membres de commission sont envoyées à environ 160 éditeurs en début d'année, accompagné d'un cahier des charges, après validation des nouveaux membres de commission et confirmation de participation des anciens membres.

1. Général

- Les membres de commissions reçoivent les nouveautés, jusqu'en juin pour l'année en cours, dont ils restent propriétaires.
- Les membres de commissions étudient les partitions et méthodes reçues.
- La CMF reçoit aussi directement environ 2400 nouveautés durant l'année et des partitions spontanées de compositeurs non commercialisés
- Les membres de commissions élaborent leur liste en amont des réunions.
- La CMF archive, durant l'année, les remarques qui lui parviennent et les expose durant les réunions des commissions concernées.
- Les élus du bureau responsables du pôle artistique et culturel et le directeur culturel de la CMF définissent les dates de réunions, les ordres du jour et conduisent les discussions. Ils synthétisent ensuite les conclusions afin de modifier les fiches d'acquisitions par cycles, les règlements, les programmes, les listes, les directions prises, etc.
- Les commissions sont invitées à se réunir en présentiel ou à distance de fin août à début novembre.
- Lors de la réunion en présentiel, les membres de commissions apportent les partitions, méthodes ou épreuves qu'ils ont choisis.

2. Commissions d'enseignement et de pratiques collectives

- Les membres de commissions confrontent leurs propositions par discipline afin

de choisir les pièces les plus conformes au cahier des charges.

- Les membres de commissions d'enseignement confrontent ensuite leurs propositions par département d'instrument de même famille afin d'obtenir, dans la mesure des spécificités de chaque instrument, des contenus d'épreuves similaires.
- La CMF édite les listes après chaque réunion de commission : compositeur, titre, instrument, ensemble musical, durée (afin d'aider les organisateurs d'examens) et référence de l'éditeur (afin d'aider les musiciens).
- La CMF envoie les listes aux membres de commissions afin de vérifier qu'il n'y a pas d'erreur.
- La CMF envoie les listes aux éditeurs afin de vérifier que les partitions sont toujours éditées et que les références sont les bonnes.
- Les membres de la commission instruments d'ordonnance réalisent les épreuves de déchiffrage et les envoient à la CMF en décembre.

3. Commissions de formation musicale

- Les membres choisissent les épreuves de fins de cycles qui sont le plus en adéquation avec les fiches d'acquisition.
- La CMF édite les épreuves
- Les membres lisent les épreuves d'écoute globale réalisées par des spécialistes et déterminent les modifications à apporter, puis les valident.
- Les partitions d'écoute globale sont envoyées en fin décembre aux orchestres qui doivent les interpréter.
- Les épreuves d'écoute globale sont enregistrées et masterisées en février

4. L'Après commission

- La CMF publie le supplément journal examens et concours en décembre.
- La liste par cycle de musiques actuelles et mise en téléchargement sur le site de la CMF en décembre.
- Les épreuves de formation musicale et de déchiffrage pour les instruments d'ordonnance FC3, FC2 et FC1 sont envoyées par internet, en mars, aux fédérations régionales.

- Les épreuves de formation musicale et de déchiffrage pour les instruments d'ordonnance FC2 et FC1 sont envoyées par internet, en mars, aux fédérations départementales.

- Il peut arriver, malgré toutes les vérifications, que des erreurs demeurent. Un complément d'information est alors édité, en téléchargement sur le site de la CMF, et mis à jour durant l'année en fonction des

remontées reçues.

- Durant l'année, la CMF est en relation avec les éditeurs et les revendeurs afin de gérer les problèmes de références fausses, de partitions épuisées ou en cours de réédition, de stock et de distribution.

- Durant l'année, la CMF est à l'écoute de ses adhérents pour répondre à leurs questions sur les programmes, cursus, partitions, techniques, examens, concours, etc.

Instruments d'ordonnance

Tambour : Michel Corbin, Rolland Peyre, Philippe Vignon

Cuivres Naturels : Pascal Fonteneau, Jacky Laforest, Olivier Garnier

Formation musicale

Jean-Pierre Buet, Sandrine Combaz, Emmanuel Perier, Dominique Jouglà, Didier Chadaillat

Pratiques collectives

Orchestre d'harmonie

André Guilbert, Jean Pepek, Philippe Rio, Alex Rosier, Annick Villanueva, Jérôme Hilaire

Chorales

Robert Combaz, Françoise Harbulot, Michel Jakobiek, Jean Pepek, Pierre-François Boyer, Véronique Van-Cutsem

Orchestre d'accordéons

Jean-Marie Dazas, Claude Thomain, Bernard Albaynac, Vincent Crozat, Michel Varrin, Annie Mougel

Orchestre à plectres

Annie Nicolas, Florentino Calvo, Roger Remandet, Pascal Zaug, Vincent Beer-Demander

Fanfare

Yves Bouillot, Laurent De Ceuninck

Jazz (du trio au big band)

Georges Perreau, Yves Abiteboul, Claudio Pallaro, Guy Bardet

Brass-Band

Robert Combaz, Éric Brisse, Pascal Piedefer, Antoine Langagne, Philippe Lorthios, Mathias Charton, Benoît Meurin

Orchestre symphonique

Sylvain Marchal, Claude Revolte, Gérard Eisele, Taiping Wang, André Guilbert, Dan Mercureau

Batterie-fanfare

Michel Corbin, Rolland Peyre, Philippe Vignon, Pascal Fonteneau, Jacky Laforest, Olivier Garnier

LES MEMBRES DES COMMISSIONS 2013

Pôle artistique et culturel

Élus du Bureau : Robert Combaz et Philippe Rio

Directeur culturel : Ludovic Laurent-Testoris

Chargée de la médiathèque et des relations avec les éditeurs : Isabelle Poncel

Chargée de projets culturels : Marine Foucaud

Enseignement

Bois

Flûte : Pierre Monty, Akitsu Orii

Flûte à bec : Marie-Thérèse Eloï, Bruno Ortega

Hautbois : Thierry Benoit, Dominique Troccaz

Basson : Jean-Paul Dietz, François Charruyer

Clarinette : Marie-Françoise Rham, Éric Lamberger

Saxophone : Nicolas Woillard, Jérôme Laran

Claviers

Piano : Philippe Barbey-Lallia, Chantal Hasquenoph

Orgue : Mathieu Magnuszewski

Clavecin : Myrrha Principiano

Accordéon : Marc Aurine, Frédéric Guerouet

Cordes frottées

Violon : Kordian Heretyński, Hélène Tacaïlle

Alto : Gwenola Morin, Isabelle Simon-Houlette

Violoncelle : Stéphanie Mouchet, Karine Drouhin

Contrebasse : Thierry Barbe, Émilie Postel-Vinay

Cordes pincées

Guitare : Jean-Pierre Rey, Michel Hardy

Mandoline : Florentino Calvo, Cécile Valette

Harpe : Maud Sousa, Sophie Bonneau

Cuivres

Trompette : Pascal Piedefer, Romain Leleu

Cor : Patrice Petitdidier, Damien Bourhis

Saxhorn alto : Hervé Michelet, Sébastien Stein

Trombone : Philippe Spannagel, Luc Herbaut, Olivier Devaure

Tuba : Sylvain Mino, Sébastien Livoye, François Thuillier

Chant

Hélène Vassilieva, Robert Combaz, Robert Boschiero, Florence Barreau-Zuretti, Nicolas Ciepielwski

Musiques Actuelles

Paulo Antunes, Christian Bonneau, Thierry Carpentier, Jaka Ropret, Pierre-Emmanuel Vecchierini, collectif Recherche en Pédagogie de Musiques actuelles

Percussions et batterie

Grégory Vandenbroucke, Laurence Meisterlin, Pierre Vargos

Les Brèves

Festivals

■ La 43^e édition du Festival Interceltique de Lorient met à l'honneur les Asturies (communauté autonome du nord de l'Espagne) du 2 au 11 août 2013.

www.festival-interceltique.com

■ Le département des Deux-Sèvres accueillera le 24^e Festival Eurochestreries du 8 au 15 juillet et celui de la Charente-Maritime du 2 au 14 août.

www.eurochestreries.org

■ La 4^e édition du Festival de musique de chambre d'Obertain sera riche en événements et en rencontres très variées. Rendez-vous du 24 juillet au 31 juillet 2013.

www.festivalmusiqueobertain.com

■ La 1^{re} édition du festival Le Son des Cuivres se déroulera du 5 au 7 juillet 2013 au sein de la Communauté de Commune du Saosnois à l'Espace Saugonna de Mamers. L'association Musique en Saosnois, avec le soutien de la SPEDIDAM et la communauté de commune du Saosnois a créé ces trois jours de musique pour rassembler et faire connaître les instruments de la famille des cuivres. Pour cela, la programmation réunira des artistes de renommée nationale et internationale ainsi que de jeunes talents locaux émergents, donnant vie à cette grande première du festival Le Son des Cuivres.

www.lesondescuivres.com

■ L'Union musicale de Ceyzeriat (01) organise le dimanche 7 juillet avec l'aide des habitants et des musiciens de 4 villages (Ceyzeriat, Jasseron, Revonnas et Montagnat), le festival de musique Bresse Revermont 2013. Cette manifestation regrou-

pera 12 harmonies à rayonnement départemental. Cette rencontre festive cherche à promouvoir la musique, notamment auprès des jeunes. Au programme : animation, concerts, défilés.

<http://unionmusicaledeceyzeriat.asso-web.com>

■ Pour sa 2^e édition Lyric des Lices, le festival d'opéras de l'Épi Plage à Ramatuelle propose quatre concerts en plein air du 28 juin au 6 juillet 2013!

www.epi-plage.com

■ Le Château Royal d'Amboise met l'Italie à l'honneur à l'occasion du Festival Avanti la Musica du 26 juin au 26 juillet 2013. Le festival rend hommage à la musique, à la fête et aux jeux et trouve son inspiration dans les grands mouvements culturels de l'Italie tel que la Commedia dell'arte.

www.chateau-amboise.com

Concerts

■ Les 8 et 9 juin 2013, l'Espace Pierre Cardin, à Paris prêter sa scène à une jeune équipe d'artistes lyriques pour une *Traviata* interprétée en Français, choix audacieux de PromOpéra pour réinventer le genre et ouvrir l'art lyrique au plus grand nombre. Reprise de cette représentation à l'Espace St Pierre de Neuilly les 18, 25 et 27 juin.

Espace Pierre Cardin, 1 Avenue Gabriel, 75008 Paris; Espace Saint-Pierre De Neuilly, 121 avenue Achille Peretti, 92200 Neuilly

■ Le Musée de l'Armée à Paris accueille jusqu'à la fin juin un cycle de concerts autour de Beethoven sur le thème de l'Europe napoléonienne en musique. À noter le 6 juin, le concert de l'Orchestre de la Musique de l'air, dirigé par Claude

Kesmaecker (solistes : Romain Leleu, trompette et Nicolas Stavy, piano) et l'Orchestre de la Musique des Transmissions, direction Philippe Kesmaecker et Laurent Arandel (soliste Jean-Philippe Lafont, baryton et récitant); le 20 juin, en prélude à la Fête de la Musique, l'Orchestre symphonique de la Garde Républicaine jouera sous la direction de François Boulanger (soliste Andrey Baranov, violon). Ces concerts se dérouleront en la cathédrale Saint-Louis des Invalides à partir de 20 h.

musee-armee.fr
réservation : culture-ma@invalides.org;
tél : 0144423272.

■ L'orchestre de cuivres d'Amiens donnera le 15 juin 2013 à 19h un concert commun avec le Brass Band de la Musique de l'Air de Paris à l'Auditorium Henri Dutilleul de la ville d'Amiens.

<http://ocabrassband.free.fr>

Spectacles

■ *La valise de Rana*, conte musical original créé pour les tout-petits, emmène les enfants à la découverte des musiques et des instruments du monde.

www.microkosmo-music.com

■ Le spectacle *Ivan Tsarevitch et le violon perdu* propose aux enfants une ouverture sur l'univers de la culture russe et de la musique traditionnelle en présence d'une balalaïka, d'un violon.

www.cieleviolonsurletoit.fr/92234207

■ En 2013, *Écoutez, vous allez voir* d'Étienne Perruchon reprend les thèmes principaux des trois œuvres *Dogora* (2003), *Tchikidan* (2009) et *Skaanza* (2011) et les réorgani-

sent en une préquelle. Ce spectacle donné au théâtre du Soleil à Vincennes jusqu'au 30 mai apporte la partie manquante qui précède cette trilogie.

Avec une couleur sonore originale, l'orchestre est au service du chant lyrique. Derrière ce spectacle, il y a une histoire : celle d'un peuple né de l'imagination d'un musicien qui chante chaque occasion, chaque événement de l'existence ordinaire dans une langue elle aussi imaginaire. Une expérience unique de partage musical, visuelle empreinte d'une profonde humanité.

www.dogora.com

Stages

■ La Fédération des sociétés dauphinoises organise une rencontre d'orchestres de 1^{er} et 2^e cycles (orchestre junior, cadet, débutant, etc.) le dimanche 9 juin 2013 dans la salle polyvalente Roger Durand à Veyrins Thellin. Cette journée donnera la possibilité aux orchestres de participer à une audition commentée (début de l'audition à 10h, morceau d'ensemble vers 16h).

www.fsm.d.president@yahoo.fr

■ Un stage de musique ancienne à partir du répertoire des grandes cours européennes des 17^e et 18^e siècles est proposé du 4 au 10 août 2013 dans le cadre du 25^e Festival du Monastier. Alain Faucher assurera une Master Class sur le thème de la « respiration/décontraction » ou « l'art de jouer d'un instrument à vent sans forcer ».

www.festivaldumonastier.fr

■ La ville de Saint-Brieuc propose un stage afin de réunir choristes et instrumentistes, amateurs et professionnels dans le but de réaliser un concert de grande qualité. Ce stage s'adresse à des instrumentistes de niveau fin d'études au minimum, ainsi qu'à des choristes qui prépareront *The ways of Zion* de Haendel. Placé sous la direction de Jean-Pierre Ballon et Daniel Bargier, le stage se conclura par un concert dans la cathédrale de Saint-Brieuc, le 16 juillet.

www.stagemusicalsaintbrieuc.fr

Rencontre

■ L'Ensemble baroque de Toulouse initie ses premières rencontres professionnelles dans le cadre de son festival « Passe ton Bach d'abord! ». Les 7 et 8 juin 2013, les intervenants et professionnels partageront leurs points de vue en s'interrogeant sur deux thématiques : les publics du concert classique et les croisements entre musique classique et autres arts vivants.

www.ensemblebaroquedetoulouse.com

Colonie

■ L'école de musique de Valencin, Ritmo et Mélodia, organise une colonie musique et montagne à Combloux du 14 au 20 juillet pour les jeunes musiciens de 7 à 17 ans.

Tél: 0661981419 ou 0478961419

Concours

■ L'association Coups de Vents, centre européen de création et formation pour la musique à vent, lance les inscriptions de la cinquième édition du Concours International de composition pour orchestres à vent sur le thème des musiques du monde.

Inscription jusqu'au 3 juin 2013;
envoi des œuvres jusqu'au 1^{er} août 2013;
www.coupsdevents.com

Palmarès

■ Le Concours International d'Interprétation musicale de Ville d'Avray dédié aux quatuors de cuivres s'est déroulé les 22 et 23 mars 2013. Le jury composé de Pascal Vigneron, Clément Saunier, Jean-Louis Petit a récompensé : *Italian Sound Quartet* (It) Premier Prix (Prix du Conseil Général des Hauts de Seine); *Ensemble Tesares* (Fr), Deuxième Prix (Prix de la Commune de Ville d'Avray); *Juliacum Brassers* (De), Troisième Prix. *Italian Sound Quartet* a reçu le Prix du Public. Le concours 2014 sera consacré aux chœurs d'enfants.

<http://jean-louis-petit.eklablog.com>

■ La grande finale du concours international de composition pour orchestres à vent « Coups de Vents » qui s'est tenue à la salle

du Nouveau Siècle de Lille a récompensé : *Les impressionnistes* de Guy-Claude Luy-paerts, 1^{er} prix du jury (Prix des conseils généraux du Nord et du Pas de Calais); *Ah ce qu'il y avait* de Jun Nagao, 2^e prix du jury (Prix Maurice André); *Spirit and opportunity* de James Croson, 3^e prix du jury (Prix de l'AFEEV). Le prix du public décerné à l'applaudimètre a été remporté par James Croson pour *Spirit and opportunity*.

www.coupsdevents.com

Divers

■ Si vous êtes musicien (auteur et/ou compositeur et/ou interprète) de 30 ans au plus, et que vous avez déjà enregistré un CD et que vous êtes parrainé par un label indépendant, et que vous avez un projet de création musicale dans le domaine des musiques actuelles, du jazz ou de la musique classique, vous pouvez postuler avant le 22 juin pour obtenir une bourse auprès de la fondation Lagardère.

www.fondation-jeanluclagardere.com

■ L'Orchestre national d'Île-de-France lance une campagne de financement participatif pour réaliser la mise en scène, les lumières, les décors et les costumes du spectacle jeune public « Céleste ma planète ». L'Orchestre national d'Île-de-France est le premier orchestre français à lancer ce type de campagne web sur une plateforme collaborative et vous remercie du soutien que vous lui apporterez ! Vous pourrez effectuer votre don sur le site de Fondation.

www.fondation.com, plateforme de financement collaboratif;
www.orchestre-ile.com

Nouveauté

■ À l'occasion du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, Jean-Louis Petit a tiré du *Devin du Village*, une « suite » pour orchestre d'harmonie éditée par Merritts Hill Music (partition et parties séparées avec tous les « à défaut »).

<http://merrittshillmusic.com/product/dev/le-devin-du-village/>
<http://jean-louis-petit.eklablog.com>

Abonnez-vous...



...et retrouvez les grands rendez-vous de la CMF, des interviews de personnalités du monde musical, des dossiers thématiques, des articles historiques, des boîtes à outils, des critiques de disques, les échos des fédérations régionales de la CMF...

Je désire m'abonner; me réabonner
au Journal de la CMF pour une durée d'un an (5 parutions) à partir du n°.....
 France 1 an: 30 € Étranger 1 an: 37 €

Nom :
Prénom :
Adresse* :
Code postal : Pays :



Prix au numéro: 7 € / Prix du numéro avec supplément: 12 €

Je désire recevoir le(s) n°..... de la revue en exemplaire(s).

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre de CMF-DIFFUSION 103, bd de MAGENTA, 75010 Paris
tél: 01 42 82 92 44 ou 01 42 82 92 45 (abonnement) www.cmfjournal.org/abonnements@cmfjournal.org

*Pensez à nous signaler tout changement d'adresse.

CRDSM 2013

Les épreuves du Certificat Régional de Direction des Sociétés de Musique

Les formations au CRDSM s'adressent à tous les chefs désireux d'acquérir ou compléter les bases théoriques et pratiques en direction musicale, artistique et culturelle. Elles sont organisées par certaines fédérations régionales sur la base d'épreuves nationales validant le CRDSM. Elles permettent d'accéder aux formations plus élevées du DADSM (Diplôme d'Aptitude à la Direction des Sociétés Musicales).

Les candidats peuvent choisir entre 6 options : orchestre d'harmonie, orchestre symphonique, orchestre à plectres, orchestre d'accordéons, batterie-fanfare et chœur. Le contenu des épreuves est fixé par la CMF au 1^{er} mars de chaque année mais l'organisation des épreuves est laissée à la charge de la région.

I. Sélection sur dossier

- Niveau minimum requis: fin de 2^e cycle en formation musicale (brevet d'étude musicale) ou équivalent (cf. fiche de synthèse des acquis FM de la CMF).
- Curriculum Vitae centré sur les compétences à la direction, musicales mais aussi artistiques et culturelles.
- Lettre de motivation mettant en avant la raison pour laquelle le candidat veut obtenir le CRDSM. Les formations suivies spécifiques au CRDSM ou à la direction, s'il continuera à se former après l'obtention du CRDSM. Comment il s'inscrit et/ou s'inscrira dans la pratique musicale collective et la vie associative par la suite, etc.
- Copies des diplômes musicaux, certificats, ou attestations les plus pertinents (de stage, de professeur, de personnes pouvant valider une expérience, etc.).

La sélection évalue la capacité du candidat à présenter de manière synthétique son parcours, son expérience, ce qu'il recherche en passant le CRDSM et ce qu'il en fera. De cela en découle sa capacité à concevoir, présenter et porter des projets pour les ensembles musicaux.

II. Admissibilité

Pour accéder aux épreuves d'admissibilité, le candidat devra avoir été sélectionné. Toutes les épreuves de l'admissibilité sont notées sur 20 sans coefficient. Néanmoins, certaines épreuves sont fondamentales et donc liées à une note éliminatoire en dessous de laquelle la faiblesse est considérée comme trop importante pour valider le tour.

■ TOUTES OPTIONS

1) **Filage d'une œuvre, de niveau première division, imposée par la région, pour l'ensemble instrumental concerné ou chœur mixte. Cette épreuve évalue les compétences de base en direction musicale.** L'importance est portée, entre autre, sur: l'entrée sur scène et la tenue vestimentaire, le premier contact et la relation avec l'ensemble musical, la maîtrise de l'ensemble musical (le chef doit diriger l'ensemble et non être dirigé par l'ensemble), l'indication des entrées, la technique de battue, la palette et la précision du geste, en adéquation avec chaque intention et liées à l'utilisation de l'espace horizontal et vertical, l'indépendance des deux mains pour exprimer des paramètres musicaux diffé-

rents, mais aussi le regard, l'expression faciale et corporelle (ni trop, ni pas assez), la stabilité et la concentration, la connaissance de la partition (vision microscopique et macroscopique) et l'écoute intérieure, la gestion des tempi, la conduite des phrasés, la musicalité, la respiration, etc.

Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat avant la fin de l'épreuve. Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

■ OPTION CHŒUR

1 bis) Épreuve vocale

a) **Interprétation en soliste d'une œuvre vocale (ou extrait) au choix du candidat a cappella ou accompagnée (dans ce dernier cas le candidat doit se présenter avec son accompagnateur)** Cette épreuve évalue la technique vocale du candidat afin de s'assurer de sa capacité à chanter les diverses parties et passages qu'il devra potentiellement donner en exemple aux chanteurs.

b) **Lecture de textes en latin, italien, allemand et anglais, extraits d'œuvres imposées par la région.**

Le chef de chœur est amené à faire travailler des partitions de diverses langues. Il doit non seulement connaître la traduction du texte mais aussi la manière de le prononcer et de le conduire. Cette épreuve met aussi en avant la rhétorique du candidat. Avec le latin, l'italien, l'allemand et l'anglais, les principales langues sont représentées.

■ TOUTES OPTIONS

2) **Analyse harmonique d'un choral de Bach**

Cette épreuve évalue les connaissances en lecture de clés (sol, fa 4, ut 1, ut 3, ut 4), intervalles (majeur, mineur, juste, augmenté, diminué), chiffres des accords parfaits (complets, incomplets et avec

altération) et de septième de dominante (avec et sans fondamentale) et leurs renversements (chiffrage et fonction), degrés, cadences simples (demie, parfaite, imparfaite, rompue, évitée, plagale, avec sixte napolitaine et tierce picarde), tonalités simples (2 à 4 altérations), modulations et emprunts aux tons voisins et homonyme, notes étrangères (note de passage, broderie, anticipation, échappée, pédales, retard, appoggiature) et la manière de les indiquer sur la partition donnée.

Durée de l'épreuve: 2h

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

■ OPTION ORCHESTRE D'HARMONIE, SYMPHONIQUE, À PLECTRES, D'ACCORDÉONS OU BATTERIE-FANFARE

3) Écriture harmonique

Chant donné et basse chiffrée alternés pour quatuor aux choix. Cette épreuve évalue les compétences en termes de connaissance des règles de base de l'harmonie tonale: enchaînement des bons degrés selon le parcours tonal usuel, conduite des voix et des notes, ponctuation des phrases par les cadences (demie, parfaite, imparfaite, rompue, évitée, plagale, avec sixte napolitaine et tierce picarde), utilisation et réalisation des accords parfaits (complets, incomplets et avec altération) et de septième de dominante (avec et sans fondamentale) et leurs renversements, tonalité principale et modulations ou emprunts aux tons voisins (2 à 4 altérations), marche d'harmonie unisonale ou modulante aux tons voisins.

Durée de l'épreuve: 3h

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

■ OPTION CHŒUR

3) Harmonisation pour chœur mixte d'une mélodie donnée

Cette épreuve évalue les compétences en termes de connaissance des règles de base de l'harmonie tonale: enchaînement des bons degrés selon le parcours tonal usuel, conduite des voix et des notes, ponctuation des phrases par les cadences (demie, parfaite, imparfaite, rompue, évitée, plagale, avec sixte napolitaine et tierce picarde), utilisation et réalisation des accords parfaits (complets, incomplets et avec altération) et de septième de

dominante (avec et sans fondamentale) et leurs renversements, tonalité principale et modulations ou emprunts aux tons voisins (2 à 4 altérations), marche d'harmonie unisonale ou modulante aux tons voisins. Cette épreuve évalue aussi les compétences en terme de prosodie.

Durée de l'épreuve: 3h

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

■ OPTION ORCHESTRE D'HARMONIE, SYMPHONIQUE, À PLECTRES, D'ACCORDÉONS OU BATTERIE-FANFARE

4) Instrumentation pour un groupe d'instruments donné à partir d'un court extrait écrit sur deux portées, en clé de sol et clé de fa 4, en lien avec l'option concernée

Cette épreuve évalue la connaissance des instruments spécifiques à l'ensemble concerné (tessiture, écriture, technique, timbre, tonalité, organologie, timbre) et la capacité à transcrire une partition pour clavier en partition pour plusieurs instruments (quintette au maximum).

Durée de l'épreuve: 3h

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

■ TOUTES OPTIONS

5) Commentaire d'écoute sur 3 extraits d'œuvres, d'époques et de styles différents

Cette épreuve évalue la capacité à appréhender rapidement les caractéristiques importantes d'un morceau afin de l'identifier: formation instrumentale et/ou vocale et/ou autre, tempo/mouvement, métrique/mesure, écriture, nuances, mode principal/ton principal/modulations si possible, plan/forme, thème/motif, ambitus, tessitures, style, Langage, époque, sphère géographique, école, compositeur ou groupe.

Durée de l'épreuve: 1h

Toute note inférieure à 8/20 est éliminatoire

■ TOUTES OPTIONS

6) Culture musicale

Cette épreuve évalue la connaissance globale sur la musique, sous forme de questions à choix multiples (une question avec une réponse à cocher parmi trois propositions): styles musicaux et leurs caractéristiques, histoire de la musique, compo-

siteurs, évolution du langage, évolution de la notation.

10 questions à choix multiples

Durée de l'épreuve: 10 min

■ TOUTES OPTIONS

7) Culture de projet artistique et culturel

Cette épreuve évalue la connaissance de base sur la conception et le suivi de projets artistiques et culturels, sous forme de questions à choix multiples (une question avec une réponse à cocher parmi trois propositions): l'organisation de l'état et des collectivités territoriales, fonctionnement administratif et pédagogique des écoles primaires, collèges et lycées et des conservatoires à rayonnement, Sociétés de Perception et de Répartition des Droits (SPRD), schéma départementaux de l'enseignement artistique, plan de communication, budget, planning et rétro-planning, association, Confédération Musicale de France.

10 questions à choix multiples

Durée de l'épreuve: 10 min

III. Admission

Pour accéder aux épreuves d'admission, le candidat devra avoir obtenu une moyenne minimum de 10/20 aux épreuves d'admissibilité sans note éliminatoire. Toutes les épreuves de l'admission sont notées sur 20 avec coefficient

■ OPTION ORCHESTRE D'HARMONIE, SYMPHONIQUE, À PLECTRES, D'ACCORDÉONS OU BATTERIE-FANFARE

1) Travail d'orchestre sur un passage d'une œuvre, imposée par la région, de niveau deuxième ou troisième division, pour l'ensemble concerné

Cette épreuve évalue la capacité à faire travailler un ensemble en gérant un temps donné. Le candidat peut se présenter à l'orchestre et aux membres de jury (qui se présenteront aussi). Les points importants indiqués pour le filage se retrouvent dans cette épreuve. Il faut y ajouter l'adéquation entre ce que le candidat demande oralement et ce qu'il retranscrit dans la direction, la relation avec l'ensemble musical, la pertinence et la clarté de ses propos et de ses demandes, l'élocution, la précision des consignes, l'engagement dans les demandes et la direction, les corrections

demandées (justesse, note, rythme, etc.), la méthode et la gestion du temps de travail, l'appréhension de ce qui peut être demandé à l'ensemble en fonction de son niveau, de sa concentration, de sa fatigue.

Durée de l'épreuve: 20 min
Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat avant la fin de l'épreuve
Coefficient: 3

■ OPTION CHŒUR

1) Échauffement des voix, culture vocale et travail de chœur sur un passage d'une œuvre, imposée par la région, de niveau deuxième ou troisième division, pour chœur mixte

Cette épreuve évalue la capacité à faire travailler un chœur en gérant un temps donné. Le candidat peut se présenter au chœur et aux membres de jury (qui se présenteront aussi). Les points importants indiqués pour le filage se retrouvent dans cette épreuve.

Il faut y ajouter l'adéquation entre ce que le candidat demande oralement et ce qu'il retranscrit dans la direction, la relation avec le chœur, la pertinence et la clarté de ses propos et de ses demandes, l'élocution, la précision des consignes, l'engagement dans les demandes et la direction, les corrections demandées (justesse, note, rythme, etc.), la méthode et la gestion du temps de travail, l'appréhension de ce qui peut être demandé au chœur en fonction de son niveau, de sa concentration, de sa fatigue.

Durée de l'épreuve: 20 min
Le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat avant la fin de l'épreuve
Coefficient: 3

■ TOUTES OPTIONS

2) Entretien sur:

- Le répertoire et l'histoire de l'ensemble musical concerné

- La direction d'un ensemble musical
- L'ensemble des épreuves
- Le projet personnel du candidat, notamment à partir de sa lettre de motivation et de son Curriculum Vitae

Cette épreuve évalue la personnalité, les relations humaines, la manière de s'exprimer, la capacité à l'autocritique, le montage d'un programme, la pédagogie, les connaissances théoriques spécifiques à la direction musicale mais aussi à la direction artistique et culturelle. Approfondissement des points mis en avant dans la lettre de motivation et le curriculum vitae.

Durée de l'épreuve: 20 min
Coefficient: 1

Pour obtenir le CRDSM, le candidat devra avoir obtenu une moyenne minimum de 10 / 20 aux épreuves d'admission.

FORMATION POUR LES MUSIQUES ACTUELLES

Le collectif RPM (recherche, pédagogie musicale) propose une formation pour les professeurs de musiques actuelles et les responsables pédagogiques.

La prochaine session de la formation de formateurs organisée par le Collectif RPM se tiendra les 16 au 18 octobre et les 18 au 20 décembre 2013.

Cette formation s'adresse aux personnes en situation pédagogique dans le domaine des musiques actuelles: professeurs, artistes intervenants, régisseurs de répétition, coordinateurs pédagogiques.

OBJECTIFS

- perfectionner les outils des intervenants pédagogiques (professeurs, musiciens conseils, artistes enseignants, régisseurs de studios de répétition, animateurs techniciens...) dans leur relation aux pratiques actuelles de la musique,
- réfléchir à la posture d'accompagnement dans la diversité de l'offre de transmission (écoles, centres ressources, dispositifs divers...),
- aborder les enjeux politiques et culturels du champ de la transmission musicale aujourd'hui.

INTERVENANTS

(sous réserve de modification)
Thierry Duval: président du Collectif RPM

et directeur du CRY; Gérard Buisine: conseiller en formation; Claudia Phillips: coach scénique (Studio des Variétés); Louis Chrétiennot: musicien formateur; Gaby Bizien: musicien, formateur sur l'histoire des courants musicaux.

INSCRIPTION

jusqu'au 31 mai 2013 sur collectifrpm.org

CONTACT

Nicolas Bongrand, coordinateur;
contact@collectifrpm.org / 0760386040.

Enseigner les musiques actuelles ?

La transmission et l'enseignement de la musique sont aujourd'hui en débat au sein de l'institution et parmi les professionnels. Bien qu'entrées récemment dans les politiques publiques, les musiques actuelles sont aujourd'hui au Cœur de ces débats. C'est dans ce contexte que le collectif RPM a souhaité partager avec le plus grand nombre nos interrogations et nos points de vue. Ouvrage de synthèse des réflexions menées depuis bientôt 15 ans par les adhérents du collectif RPM à travers divers séminaires, journées d'étude et au gré de leur expérience de terrain, ce livre court est destiné aux



musiciens, aux pédagogues, aux enseignants et aux élus locaux.

Auteurs: Philippe Audubert, Gaby Bizien, Louis Chrétiennot, Bertrand Dupouy Thierry Duval, Thibaut Krzewina, Hervé Parent, François Ribac et Marc Touché. Coordination de l'ouvrage: Philippe Audubert.
Enseigner les musiques actuelles ?
distribué par l'IRMA, www.irma.asso.fr;
distribution@irma.asso.fr / 0143151111
Tarif: 12€ (+ 2,40 € de frais de port)
Plus d'Informations: www.collectifrpm.org

INFOS MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de la CMF vous informe de ses nouveautés :

CD

CHOLET Jean-christophe : *Caractères*, œuvres pour orchestre d'harmonie et solistes (www.jeanchristophecholet.com)

Chorale / Chant

Les éditions « À cœur joie » propose une sélection de voix seules ou mixtes :

– Série Romantique

FAURÉ Gabriel : *le Ruisseau* opus 22, chœur à 2 voix et piano (CA147)

– Série Chanson

MOREAU Adrien : *viens vers la musique*, 3 voix égales et piano (CA151)

REPILADO Francisco : *Chan Chan*, 4 voix mixtes a cappella (0126)

VIAN Boris (paroles), **Salvador H.** (musique) : *Donne, donne, donne*, 3 voix mixtes a cappella (0125)

VERNEL Janry (texte), **Rogg C. et O.** : *Une petit'musique*, 1 voix et piano (9290)

– Série XXI^e siècle

BIARNÉS Nathalie : *Ave Maria*, 3 voix égales a cappella (5137)

OTT Norbert : *Instant fragile*, 3 voix mixtes a cappella (1088)

PLÉNAT Dominique : *Salve Regina*, 4 voix a cappella (28008)

TCHESNOKOV Dimitri : *Ave Maria* op. 64, chœur mixte 4 à 8 voix a cappella ou accompagnement ad lib. (5136)

– Série Jazz Vocal

PRÉVERT Jacques (paroles), **Kosma J.** (musique) : *Les feuilles mortes*, 4 voix égales et piano (24079)

– Série Renaissance

SCANDELLO Antonio : *Aveva un gallina capelluta*, 4 voix a cappella (6059)

STEUERLEIN Johann : *Mit lieb bin ich um fangen...*, 4 voix a cappella (B 321)

– Série Canon

DUFFAURE Alexis : *Stabat Mater*, 3 voix en canon, accompagnement ad lib. (25011)

Armiane-Fortin

RADOJA Red : *Le Chêne de Dodone (Lisi I Dodonës)* pour voix de femmes, SSA (EAL530)

MATRY Didier : *Madrigal* pour soprano et orgue (EAL544)

Faber Music

GOUDAL Howard : *Every purpose Under the heaven, the king james bible oratorio* for soprano solo, ténor solo, SATB and piano (0-571-53718-9)

Musiques traditionnelles :

The Language of Folk, 20 folk songs from around the British Isles with CD, livre 1

Musiques traditionnelles :

The Language of Folk, 16 folk songs from around the British Isles with CD, livre 2

Petits Ensembles

Billaudot

BEFFA Karol : *Café 2010* pour trio à cordes et piano (G8961)

– *Fireworks* pour quatuor de saxophones (G9083)

LABASTE Jean-Pierre : *12 études en duo* pour 2 clarinettes en sib (G9294B)

LEROUX Philippe : *Du souffle* pour quatuor de saxophones (G8899)

Henle Verlag

– *Piano Trio in g minor*, op.8 pour violon, violoncelle et piano (1068)

Armiane-Fortin

BACH Jean-Sébastien, arr. Petit J.L. : *Art de la Fugue* pour 2 trompettes, cor et trombone (EAL458)

BEETHOVEN Ludwig van, arr. Petit J.L. : *Marche des ruines d'Athènes* pour 2 trompettes, cor et trombone (EAL531)

BIZET Georges, arr. Petit J.L. : *Carmen* pour 2 trompettes, cor et trombone (EAL534)

CAPODAGLIO Leonello : *Air et Valse pour violon, violoncelle et piano* (EAL540)

GABRIELLI Domenico, arr. Petit J.L. : *Canzone* pour 2 trompettes, cor et trombone (EAL532)

GERSHWIN George, arr. Petit J.L. : *Bess you is my woman* pour 2 trompettes, cor et trombone (EAL532)

KORSAKOV Rimsky, arr. Petit J.L. :

Le vol du bourdon pour 2 trompettes, cor et trombone (EAL533)

MOSS Piotr : *Berceuse pour Hugo* pour deux flûtes (EAL541)

Ries & Erler – Berlin

Musique de la Renaissance arr. Graef F. : *pour quatuor de saxophones* (24045) Band I

Musique de la Renaissance arr.

Hoffmann C. : *pour quatuor de saxophones* (24099) Band II

BACH Jean-Sébastien arr. Hegel M. : *Choralvorspiele* pour 2 guitares (30032)

BACH Jean-Sébastien arr. Denmark M. : – *Kantaten-Arien* pour 2 saxophones (24097)

– *Kantaten-Arien* pour 2 clarinettes (22014)

BACH Jean-Sébastien arr. Schwalbe Th. M. : *fuga in e-moll* pour quintette de cordes (40027)

GENZMER Harald :

– *Duo pour flûte et batterie* (14003)

– *Dialogue pour 2 flûtes* (20034)

– *Dialogue international pour 2 flûtes* (20035)

GIES Joachim : *Mnemosyne* pour soprano, saxophone soprano et vibraphone (61030)

KARAS Anton arr. Behrend S. : *The Harry lime theme* pour 3 guitares (30026)

MOZART Wolfgang Amadeus arr. Krebs :

Eine Kleine Nachtmusik, Serenade pour Quatuor de mandolines

NAKAMURA Yoko: 10 duette pour 2 violoncelles (02043)

NEUKOMM Sigismund von arr. Hagels B.: *Nocture C-Dur NV 154* pour hautbois, cor et piano (42019)
- *Oktett es-Dur NV421* pour Flûte, hautbois, clarinette, basson, cor, trompette, violoncelle et contrebasse (42021)

Ries Ferdinand: *Konzert für zwei Hörner und Orchester* (25004)

Sempre Più

Proust Pascal: *Sax colors* pour ensemble de saxophones (7 ou multiple) (SP0040)

Instruments

Armiane-Fortin

BONIS Mel: *L'œuvre pour orgue*, vol. 1 et Vol. 2 (EAL443)

CAPODAGLIO Leonello: *Trois créations* pour violoncelle et piano (EAL542)

JOURNEAU Maurice:

- *Promenade*, Impromptu pour guitare
- *Menuet pour piano* (EAL529)
- *Quatre impromptus pour flûte et piano* (EAL526)

POTTER Kathryn: *Illuminations*, 23 pièces pour hautbois solo (EAL527)

Billaudot

BOUMANS Ivan: *Helena* (tango-habanera) pour violon et piano (G9176B)

- *Winter Blues* pour bugle ou trompette en sib et piano (G9173B)

COULOMB Laurent: *Élégie* pour saxophone alto et piano (G9199B)

DALOZ Claude: *Mes Premiers pas en coulisse* pour trombone (G9293B)

GIRARD Anthony: *Behind the Light*, sonate pour violon et piano (G9140B)

- *Les quatre saisons, quatre caprices pour violon* (G9139B)

GRAU Jean-Pierre: *Six haïkus* pour guitare (G9355B)

MALMASSON Jean-Yves: *Last post*, for Claude opus 49 pour bugle ou trompette en sib (G9362B)

PROUST Pascal: *Gentleman sax* pour

saxophone alto et piano (G9291)

RIDOUX Laurence: *L'amour et la terre* pour violoncelle (G9272B)

RIEDING Oskar: *Concerto en sol majeur* opus 36 pour alto et piano (G9103B)

SILVA Pattàpio: *Zinha, polka* pour flûte piccolo et piano (G9300)

SITT Hans: *Concerto en la mineur* opus 68 pour alto et piano (G8827B)

- *Concertino en la mineur* opus 31 pour alto et piano (G9104B)

TCHESNOKOV Dimitri: *Sonatine* opus 54 pour flûte et piano (G9353B)

WALLERAND Fabien: *Premier jour* pour tuba seul (G9324)

Faber Music

GOODALL Howard: *Inspired* pour piano seul (0-571-53743-X)

Henle Verlag

ALBENZIS Isaac: *Tango pour piano* (753)
- *Iberia* pour piano, quatrième livre (650)

BEETHOVEN Ludwig van: *Cadenzas and lead-ins* for piano concertos (1182)

Mozart Wolfgang Amadeus:
Wunderkind Sonatas I K.6-9 (1094),
sonatas II K.10-15 (1095), *sonatas III*
K.26-31 (1096)

NERUDA Johann Baptist Georg:
Sonate en la mineur pour violon et basse continue (1049)

SAINT-SAËNS Camille: *Romances pour cor et piano* (1167)

- *Romances pour cor et piano*, version pour violoncelle (1168)

R. Martin

Divers compositeurs, arr. Sarrien-Perrier Annick: *Le Petit Flûté au fil du temps*, cycle 2, 11 pièces pour flûte et piano, volume 10 (R5285M)

Moeck

GRAAP Lothar: 5 pièces pour flûte à bec alto et clavier (827/828)

Ries & Erlen - Berlin

BACH Jean-Sébastien arr. Breuer H.:
Oboen-Konzert g-moll, BWV 542 pour oboe seul (21011)

BEETHOVEN Ludwig van: *Kadenzen zu L.*

Van Beethovens Violinkonzert D-Dur op. 61 (00116)

Bohm Carl: *La mouche, caprice* pour violon et piano (00015)

BRAUNFELS Walter: *Toccata, Adagio und Fuge f-moll* op. 43 pour orgue (11037)

BURKALI Theodor: *Carnaval de Venise*, 25 variations pour clarinette seule (22013)

ENTEZAMI Ramin: *Études mélodiques pour alto* (vol. 1 - 01010 et vol. 2 - 01013)

GENZMER Harald:

- *Studien und Stücke* pour harpe (15006)
- *Sonate pour tuba basse* et piano (28000)

HAYDN Joseph: *Flötenuhrstücke*, Hob. XIX, 6 divertimenti pour flûte et clavier/clavecins (20043)

JAFFÉ Ramon: *Duerme bien, Querido Amigo* pour violoncelle seule (02040)

KRAUSE Martin: 2 *Spielstücke* pour Mallet-Duo (*Summertime* et *Carmen-Fantaisie*) (14004)

RAVEL Maurice: *Daphnis et Chloé*, suite n°2 pour piano à deux mains (10126)

RIES Ferdinand: *Sämtliche Sonaten und Sonatinen* pour piano à deux mains, Band III-IV (10112-10113)

TREIBER Felix: *Prisma* pour violon et piano (00118)

WILMS Johann Wilhelm: *Sonate pour piano à 4 mains D-Dur* op. 7 (10121)

Sempre Più

BORSARELLO Frédéric: *Tagad Tsoin Tsoin* pour contrebasse (ou violoncelle) et piano (SP0043) VOIR

GUAY Nicolas: *Trois préludes pour guitare* (SP0041) VOIR

MÉREAUX Max: *Mandala pour violoncelle seule* (SP0049) VOIR

NAULAIS Jérôme: *Assemblage pour trombone solo* (SP0044)

VANCIN Ayser: *Les plaintes d'un Icare pour hautbois solo* (SP0042)

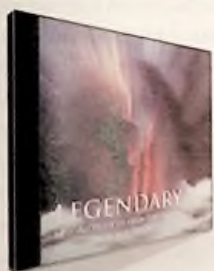
Méthode & Autres

Billaudot

Méchain Catherine: *Itinéraire musical pour adultes*, volume 2, base de la musique au travers du chant, de la formation musicale et des instruments avec CD (G8843B)

La Discothèque d'or de Francis Pieters

Exceptionnellement, et peut-être bien trop rarement, nous débutons notre chronique avec deux CD d'orchestre de fanfare dont l'un comprend l'œuvre imposée en division d'honneur pour les concours de la CMF! Puis, il y a des nouveautés présentées par des maisons d'éditions d'Italie, des Pays-Bas, de Suisse et de Belgique et, presque inévitablement, deux nouveautés dans la précieuse série «Wind Band Classics» de Naxos. Bonne écoute!



● Legendary

La Fanfare de Hoop Stellendam
Direction: Arie Stolk
www.fanfaredehoop.nl

Cet excellent orchestre de fanfare des Pays-Bas compte plus de cent musiciens et est en division d'honneur depuis 1973. La *Fanfare for Westpoint* a été écrite pour la Musique de la célèbre académie militaire par le compositeur américain James Barnes. *To Vega and Back*, la première composition du jeune Maarten Spruijt, connu pour plusieurs musiques de film, décrit un voyage vers l'astéroïde Véga, située à 25 années lumières. *The Legend of the Flying Dutchman* est la première composition pour fanfare du britannique Martin Ellerby créée en 2007 par la Fanfare de Hoop de Stellendam. L'œuvre qui suit l'histoire de l'opéra du même nom de Wagner comprend une ouverture, des airs, des intermèdes orchestraux, une succession de tensions et de détentes et différents thèmes dont seul le célèbre motif pour cor est emprunté à Wagner. **Cette œuvre est imposée cette année en division d'honneur pour les concours de la CMF!** *Waterman* de Maurice Hamers, ancien chef de la Musique de la Marine néerlandaise, est dédiée à cette fanfare; il s'agit d'une

évoquant de l'ère du Verseau qui inspire l'amour de la liberté, la révolte contre le droit du plus fort. *The Mummy returns* (Le Retour de la Momie) est une musique de film impressionnante d'Alan Silvestri, tout comme *On Her Majesty's Service*, musique du film de la série des James Bond, arrangée par Mc Dermott. ■



● The Music of Rob Goorhuis

Diamants pour orchestre de fanfare
Andels Fanfare Corps
Direction: Danny Oosterman
GOBELINMUSIC GM 13-001
Distribué par de Haske

Le compositeur Rob Goorhuis (Amsterdam, 1948) est non seulement organiste et chef d'orchestre accompli qui s'est produit un peu partout en Europe, mais depuis 1977 il compose continuellement et avec grand succès pour orchestres à vent (harmonie, fanfare et brass band). Ses œuvres sont souvent imposées lors de concours prestigieux aux Pays-Bas et à l'étranger et il est souvent invité à faire partie de jurys internationaux. Voici six compositions pour orchestre de fanfare, interprétées par l'une des meilleures formations néerlandaises. *A Diamond for Parker* manipule de façon tout à fait originale le

thème du *Psaume n° 2* écrit en 1567 par Thomas Tallis pour Matthew Parker, premier archevêque de Canterbury. *Le Tourmenteur* (De Kweelgeest) met en musique un incident survenu lors d'un concours en 2001 et évoque une dispute entre deux des organisateurs. *The seven divine properties* évoque les sept qualités divines qui jouent un rôle dans de nombreuses religions et qui incitent l'homme à devenir meilleur. *The Fever Tree* (L'arbre de fièvre) décrit une légende qui raconte une guérison miraculeuse due au missionnaire anglais Saint Willibrord (c. 658-739). *Highland Village Dances* nous fait entendre des danses villageoises des Highlands écossais. *La Terre* est l'histoire de la terre: décor des traditions, rites, émotions et actions des êtres humains. Un très beau répertoire à découvrir pour les orchestres de fanfare et un CD à écouter avec plaisir. ■



● Journey to the Centre of the World

Musique néerlandaise pour orchestre d'harmonie; Musique Royale Militaire Néerlandaise JWF; Direction: Hans Leenders
De Haske DHR 04-037-3

Voici une petite anthologie d'œuvres originales récentes des compositeurs contem-

porains néerlandais les plus actifs. *Town Hall Overture* de Rob Goorhuis (1948), basée sur un air traditionnel de la commune De Bilt, a été composée pour l'inauguration de la nouvelle maison communale. *The Baron of Dedem* de Carl Wittrock (1966) décrit les origines du canal Dedem, d'une importance vitale pour le transport de la tourbe dans la province d'Overijssel. *Musica Helvetica* de Jan de Haan (1951) évoquant quelques caractéristiques de la Suisse a été commandée comme morceau imposé pour un concours d'orchestres à vent à Volketswil en 2012. L'étonnant *Concertino for Percussion and Band* de Menno Bosgra (1972), interprété par l'excellent soliste Paul Schrader, comprend trois parties: «Impromptu», «Choral», «Scherzo». *Goddess of Jeju Island* (Déesse de l'île de Jeju) de Jacob de Haan (1959) utilise des chants traditionnels de cette île située près de la côte de la Corée du Sud imprégnée d'une mythologie fantastique. *The Quest for Victory* (À la recherche de la Victoire) de Wilco Moerman (1983) évoque les aventures d'un héros imaginaire qui lutte contre les forces du mal. *Journey to the Centre of the Earth* (Voyage au centre de la Terre) de Harrie Janssen (1960) est, bien sûr, inspiré du célèbre roman de Jules Verne. L'excellente interprétation, sous la direction du chef invité prometteur Hans Leenders rend cette découverte de répertoire nouveau très agréable. ■



● Mitis

Fiatsieme. Direction: Enea Tonetti.
Scomegna SC 223CD
scomegna@scomegna.com

Voici quelques nouveautés en provenance d'Italie et éditées par Scomegna. *Crebula* est une suite de Lorenzo Pusceddu (1964) qui comprend trois parties: une marche solennelle «Marcia Celebrativa», un hymne

«Per la Pace» et un allegro entraînant «Per la Vita». *Conga del Fuego Nuevo* du compositeur mexicain Arturo Marquez (1960) est devenu un véritable tube, en partie grâce à l'enregistrement sous la direction de Gustavo Dudamel. Pusceddu en a fait un arrangement tout à fait réussi. Le *Concerto pour Trompette* de Giuseppe Bonafine a été créé en novembre 2008 à l'Académie Sainte Cécile de Rome par la Musique de l'Armée de Terre italienne, sous la direction du compositeur (voir sur YouTube!). Ce concerto original est brillamment interprété par Gianluigi Petrarulo. *Mitis* d'Angelo Sormani (1965) évoque la figure mythologique de Vulcain, dieu du feu dans la religion romaine. *Samhain* de Donald Furlano (1965) évoque la fête antique de Nouvel An du culte celtique fêtée le 1^{er} novembre et donc annonçant le début de l'hiver. *Nuraxi* de Federico Agnello (1991), œuvre primée lors du concours «Prima Lûs» à Bertione en 2011 est dédiée à l'orchestre d'harmonie «G. Verdi» de Sinai, dirigé par Lorenzo Pusceddu, évoque le site archéologique en Sardaigne. Voici un répertoire qui change et qui mérite certainement d'être découvert. ■



● Hamlet

Banda Sinfónica Portuguesa
Direction: Francisco Ferreira
Éditions Molenaar MBCD 31.1116.72
office@molenaar.com

Ce laser nous présente cinq nouveautés très intéressantes parues aux Éditions Molenaar. D'abord nous mentionnons les deux révisions de classiques du répertoire original néerlandais. Eric Swiggers a dépoussiéré le poème symphonique *Halewijn* opus 87 de Gérard Boedijn, composé à la demande de Pieter Jan Molenaar d'après une légende de la littérature flamande. Ton van Grevenbroek a fait de

même avec la *Suite pour orchestre d'Harmonie* (1962) de Bob Vos, commandée à l'époque par le Ministère de la Culture et qui combinait de façon audacieuse mais avec succès des sonorités modernes et des caractéristiques plus traditionnelles. Ces révisions ont le mérite d'actualiser deux excellentes compositions. La *Suite n°1* (1998) du Suisse Olivier Waespi (1971) comprend une introduction «Symphonic Movement» basée sur deux thèmes juxtaposés, un «Nocturne» en mineur, puis une «Tocatta» passionnée. Le *Concertino pour Piccolo et Orchestre d'Harmonie* du Portugais Samuel Pasoal est un portrait musical de Fernando Marinho (le soliste) qui est à la fois très énergique et très romantique. Un très beau solo! *Sinfonia Hamlet* de l'Espagnol Santiago Quinto Serna (1971), inspiré de l'œuvre de Shakespeare, comprend trois parties: 1. «Apparition», 2. «Monologue» et 3. «Folie», qui récréent des personnages et des émotions. N'oublions pas la très grande qualité de l'Orchestre d'Harmonie Portugais (BSP) qui rend cet enregistrement d'autant plus agréable. ■



● Viva Verdi

Cívica Filarmonica di Lugano
Direction: Franco Cesarini
Mitropa M-DISC 213-046-3
Distribué par de Haske

En cette année Verdi une compilation de transcriptions pour orchestre d'harmonie de plusieurs ouvertures et musiques de ballet du maître italien ne pourrait manquer. Néanmoins on peut regretter que personne ne pense à enregistrer toutes les pièces écrites pour harmonie (banda sul palco) par Verdi pour 16 de ses opéras (de Nabucco en 1842 à Aida en 1871)! Le compositeur et chef d'orchestre suisse Franco Cesarini (1961) a donc arrangé neuf extraits d'opéras de Giuseppe Verdi, né en 1813 à

Le Roncole, près de Busseto. Nous pouvons entendre successivement: L'ouverture de *Nabucco* (1842), le prélude du premier acte de *Ernani* (1844), le chœur des gitans du deuxième acte du *Trouvère* (1853), l'ouverture des *Vêpres Siciliennes* (1855), l'ouverture de *Aroldo* (1857), le prélude du deuxième acte de *Un Ballo in Maschera* (1859), l'ouverture de *La Force du Destin* (1869) et le final du deuxième acte de *Aida* (1871). Les arrangements sont fort bien écrits et magistralement interprétés par la Civica Filarmonica de Lugano que Cesarini dirige avec brio depuis 1998. ■



● Armenian Dances

Taiwan Wind Ensemble
Direction: John Boyd
Naxos Wind Band Classics 8.573028

Ce volume de l'exceptionnelle collection nous présente un orchestre d'harmonie professionnel de Taiwan qui a travaillé avec de nombreux chefs invités dont François-Xavier Bailleul, Guy Touvron et Alain Crepin et qui interprète un bouquet de classiques du répertoire à l'exception du poème symphonique *A Chasing after the Wind*, composé en 2010 par Chia-Ying Chiang (1973) et qui évoque les fardeaux de l'homme. Il y a trois transcriptions d'œuvres très connues: *L'Ouverture de Candide* de Leonard Bernstein (arr. Grundman), *La Fantasia en Sol Majeur* de Jean-Sébastien Bach (arr. Boyd) et *l'Ouverture Festive* de Dimitri Chostakovitch (arr. Hunsberger). C'est avec plaisir que nous retrouvons l'ouverture de concert *Emperata* (1964) de Claude Smith. Le plat principal est sans nul doute la double suite composée respectivement en 1972 et 1976 par Alfred Reed pour le University of Illinois Symphonic Band: *Les Danses Arméniennes*. La première partie, en un seul mouvement comprend les chants «L'abricotier», «Chant du Faisan», «Hello

mon ami Nasan», «Mont Alagyaz» et «En avant». La deuxième partie en trois mouvements développe plus amplement trois autres thèmes «Hov Arek», «Khoomar» et «Lorva Horovel». Cette composition reste un véritable fleuron du répertoire original américain du vingtième siècle. ■



● Bernstein

Transcriptions pour orchestre d'harmonie
University of South Carolina Wind Ensemble
Direction: Scott Weiss
Naxos Wind Band Classics 8.573056

La série ne cesse de nous faire d'agréables surprises. Voici donc une anthologie de

compositions de Leonard Bernstein (1918-1990) habilement transcrites par ses amis Clare Grundman, Jay Bocook et Marice Stith. En apéritif, il y a la très courte *Fanfare pour l'Installation de John F. Kennedy* (1961). Puis il y a l'inévitable, mais inégalée *Ouverture de Candide*, suivie de la très suggestive suite symphonique du film *On the Waterfront* (1954) avec Marlon Brando. Les *Three Dance Episodes* (Trois épisodes dansés) extraites de la comédie musicale «On the Town» (1945), un remaniement du ballet «Fancy Fee» (1944). Cette comédie connaît 400 représentations avant d'être filmée en 1949. Un autre classique est certainement le fameux et pétillant *Divertimento* (1980) composé pour le centenaire du Boston Symphony Orchestra. Pour terminer, il y a la très belle *Suite de Candide* en cinq parties qui se termine par le final «Il faut cultiver son Jardin», la sagesse de Voltaire... Voici réunis les grands classiques de Bernstein, arrangés avec grand talent pour orchestre d'harmonie. Un véritable régal. ■

Centavia



La Batterie Fanfare de la Jeanne d'Arc vient de sortir un deuxième disque pour son centenaire. Dans un souci de continuité et animée par la volonté d'améliorer sa pratique dans le monde musical amateur, la Jeanne d'Arc a immortalisé une décennie de musique par l'enregistrement du cd *Centavia*. À travers le mélange audacieux de plusieurs ensembles et solistes (BF, chœurs,

cordes, accordéons, clarinette, cornemuse...), le cd *Centavia* regroupe des œuvres inédites porteuses d'un message historique et patrimonial sans oublier une recherche d'écriture contemporaine et novatrice qui révèle la volonté de renouveau et d'ouverture de la batterie fanfare.

Chacune des œuvres présentées sont différentes par leurs aspects et structure. On pourra découvrir *Histueras* et *Sourcelidzas* de Jean-Jacques Charles, fresque en 5 mouvements pour 2 accordéons soli et BF; *Sioule Bossa* de Laurent Sarrote; *Vulcano* de Mériadec Rufet pour cornemuse solo et BF; *Les Chartreux de Confinéal* de Lionel Rivière; *Centavia* de Christian Tavernier, fresque en 5 mouvements pour BF, chœur, chœur d'enfants et ensemble à cordes. **Ch. B.**

<http://jeanndarc.chapdes.free.fr>

Les Disques Classiques d'Anny Leclerc



● Arno Babadjanian

par Christophe Boulier et l'AJS
Concerto pour violon et trio pour violon, violoncelle et piano de Babadjanian : Cécile Guillon au violoncelle et Hitomi Nishioka au piano.
Rhapsodie pour violon et piano de Bagdassarian : Héroïse Bertrand-Oleari au piano.
 Enregistré au théâtre Côté Cour de Mézin
 Durée totale : 63 minutes.
 Plaquette en français. (Promusica)

Il est des concertistes qui enregistrent des œuvres intéressantes et belles mais qui sont très connues et qui ont déjà fait l'objet de nombreuses interprétations. D'autres vont chercher des compositeurs peu joués, prenant certes plus de risques, mais permettant aux auditeurs de découvrir des musiciens et des pièces dont ils ignorent tout ! C'est le cas de Christophe Boulier qui a choisi, pour son nouvel album d'exécuter des morceaux de deux compositeurs arméniens. Tous deux ont écrit pendant la période « soviétique » de l'Arménie mais leur notoriété a peu franchi les frontières et il faut être reconnaissant au violoniste de nous les présenter.

Autre intérêt de ce CD, Christophe Boulier, plutôt que de travailler avec des musiciens renommés, aime donner leur chance à de jeunes musiciens. C'est au sein de l'AJS (Académie de Jeunes Solistes) qu'il a choisi les pianistes et la violoncelliste qui l'accompagnent. Toutes trois sont très à l'aise

auprès du grand Boulier et, grâce à un cursus musical remarquable, elles font preuve de brillance dans leur interprétation.

On peut également trouver un troisième intérêt dans cette démarche didactique : les 3 morceaux proposés sont de nature différente, un trio pour violon, violoncelle et piano et un concerto pour violon (dans une version originale pour violon et piano, dédié à Katchatourian) en ce qui concerne Arno Babadjanian (1921/1983) et une rhapsodie pour violon et piano d'Édouard Bagdassarian (1922/1985).

Mais les amateurs apprécieront tout particulièrement les traits d'archet si caractéristiques de l'immense interprète qu'est Christophe Boulier, dont la carrière a été comparée à celle des plus grands violonistes internationaux. ■



● Felix & Fanny

Felix Mendelssohn.
 Quatuor Ébène : Pierre Colombet, violon ; Gabriel Le Magadure, violon ; Mathieu Herzog, alto et Raphaël Merlin, violoncelle.
 Plaquette en français et en anglais.
 Disque Virgin Classic.

Le nouvel album du Quatuor Ébène s'inscrit dans la continuité de leur précédent enregistrement consacré à Mozart. Ce n'est en effet pas par hasard si, un an après, ils ont choisi d'interpréter deux œuvres de

Mendelssohn, compositeur surnommé par son ami Robert Schumann : « le Mozart du XIX^e siècle », tous deux enfants prodiges, disparus en pleine jeunesse et célèbres dans toute l'Europe. Mais la démarche est d'autant plus intéressante, qu'une pièce signée de Fanny Mendelssohn, sœur de Félix y est également proposée.

Les émotions transmises par Mendelssohn sont pour les musiciens du Quatuor « pures et instinctives, rudes et rebelles, grandioses et déchirantes ». Après une étude approfondie de la vie et de l'œuvre du compositeur, ils ont pu sélectionner trois quatuors à cordes très représentatifs qui éclairent l'auditeur sur la vie et l'œuvre de ce grand compositeur, pas suffisamment adulé à leur goût...

Quel beau travail de recherche et d'interprétation !

Les morceaux choisis sont les 2 seuls quatuors à cordes en mode mineur, parmi les 8 de Mendelssohn, qui semblent marquer les 2 extrémités de sa vie créatrice. D'abord, le premier composé, l'opus 13 où les 4 instruments font chanter les mélodies et expriment la joie, notamment dans le 3^e superbe mouvement. Puis le dernier, l'opus 80, comme un ultime cri de désespoir, qui n'est pas sans rappeler *La jeune fille et la mort* de Schubert et qui prend toute sa signification dans la mort subite de la sœur tant aimée. Sa vie s'arrêtera à son tour quelques mois plus tard. D'où l'idée d'intercaler le seul des quatuors à cordes composé par Fanny Mendelssohn-Hensel (dont 400 œuvres répertoriées !).

Un disque qui a le double mérite de nous faire découvrir la musique de cette sœur dont certains ignorent l'existence et de nous entraîner dans cette passion romantique que sait si bien communiquer le Quatuor Ébène. ■

André Ceccarelli

Parcours d'un musicien exceptionnel



André Ceccarelli

Authentique, enthousiaste, généreux, André nous communique sa joie de vivre, son bonheur d'être. Il fait partie de ces êtres d'exception qui font de leur vie un « art de vivre ». Ce que nous transmet André, c'est un chant d'amour à la musique et à la vie...

PAR
BERNARD
ZIELINSKI

André, à toi l'honneur de te présenter.

André Ceccarelli : Je suis né le 5 janvier 1946 à Nice. Mon père est batteur et mon premier contact avec la batterie a lieu à l'âge de 5 ans. À 14 ans, j'entre au conservatoire et en parallèle, je commence mes premiers galas. À 16 ans, après une audition, je suis engagé par les Chats Sauvages, groupe niçois. C'est l'époque *Twist à Saint-Tropez*; sans minimiser, ce n'est pas très compliqué. Après une année passée avec eux et Dick Rivers, l'aventure prend fin. En 1962, je monte à Paris. Ce sera une période difficile surtout pour les parents. Je rencontre Daniel Humair. Je tra-

vaille mon instrument, la lecture. En 1964, je redescends dans le midi. Je suis embauché dans l'orchestre d'Aimé Barelli à Monte Carlo. Ce sera une fantastique histoire qui dure trois années... En 1970, retour à Paris. S'enchaînent les séances de studio en compagnie d'un musicien hyper doué, Marc Chantereau. En 1976, il y a l'album *Dancing Disco* avec France Gall et Marc Chantereau. Puis en 1980, un virage s'amorce: jouer du jazz devient une passion.

Que représente pour toi le jazz ? La musique ?

A. C. : Le jazz, tout comme la musique, est difficile à définir pour autant qu'on puisse l'expliquer. Le jazz est sans limites, sans barrières à respecter. Une idée reçue est celle que la musique est liberté. Mais c'est faux. C'est une liberté archi surveillée. La musique est identique au même moment et passe par l'écoute de l'autre. La liberté de construire musicalement n'est qu'une impression, donc difficile à définir car je peux donner une définition et juste après son contraire.

Depuis les années 1970, l'enseignement de la batterie s'est développé. Ton opinion...

A. C. : Les écoles de batterie ont vu le jour avec Dante Agostini et Kenny Clarke qui avait une certaine notoriété. Mon avis est partagé, à la fois positif et négatif. Le côté positif est que certaines choses s'apprennent avec un professeur dans une école, mais tout ne s'apprend pas avec un professeur. L'aspect négatif est qu'à la sortie des études, il y a peu de débouchés.

Quelle serait l'école idéale ?

A. C. : Peu importe les écoles, il y a toujours le travail personnel à la maison. La meilleure des écoles est de pouvoir jouer dans des orchestres où tu es confronté à des musiciens meilleurs que toi: tu progresses, tu évolues, tu t'enrichis. Cela t'incite à travailler ton instrument et là tu sais et tu comprends pourquoi tu dois le travailler.

«Ayez toujours foi en la musique. Elle vous amène partout. Ayez toujours la passion. Soyez vous-même.»

Il y a quelques décennies, le batteur officiait dans les bals. C'était l'occasion d'apprendre le métier, de perfectionner le tempo. Quelle est ta définition du tempo ?

A. C. : C'est là encore un point difficile à définir. Nous sommes tous égaux devant le tempo. Il doit être communicatif. Au fil du temps, il procure un bien-être... Faire swinguer un orchestre, c'est être en osmose avec lui. C'est un ensemble de choses qui fait que la musique est agréable à écouter, c'est un état d'esprit, une respiration. Le tempo s'acquiert par la pratique des différents styles de musique telles la musique africaine, la musique brésilienne. Sans tempo, il n'y a pas de musicalité.

Tempo, musicalité... Quelle merveille de musicalité, ce sublime solo de batterie de Santa Luna dans l'album Ultima! En master class, que transmets-tu ?

A. C. : Une master class dure de 2 à 3 heures. Je commence toujours par jouer 30 minutes. Ensuite, vient le temps du dialogue, de l'échange. Faire de la musique, c'est être honnête, instinctif, sincère. Nous sommes tous des êtres uniques, différents avec notre propre identité. J'instaure un climat de partage où chaque élève partira avec un mot qui lui parlera, une phrase qu'il ressentira. Chaque jeune doit allumer sa propre petite lumière intérieure. C'est le côté un peu «sauvage» de la musique qui ne s'apprend pas.

Tu as enregistré, entre autres, au sein du Trio Sud avec Sylvain Luc et Jean-Marc Jafet. Le jeu en trio est différent de celui en big band. Que privilégies-tu en priorité en formation trio ?

A. C. : En trio, quartet, quintet, l'écoute de l'autre est fondamentale. Je me dois de sublimer ce que l'autre joue et embellir l'univers musical. Et surtout, je me dois d'être inventif, créatif. En formation big band, je dois anticiper l'inertie de la formation afin de rendre cette formation intelligible. Je dois imposer, suggérer. Cela nécessite de savoir lire la musique. Il est fondamental que les appels, les rentrées soient intelligibles.

En tant que leader, ton dernier album Ultimo marque-t-il la fin d'une aventure ?

A. C. : Ultimo clôt ma carrière en tant que leader. Une carrière remplie d'amour, de rencontres magiques, de musique et d'amis merveilleux parmi lesquels pour Ultimo Sylvain Luc, Amy Keys, Alex Ligertwood, David Linx, Richard Bona, Stéphane Guillaume, Pierre Alain Goulch, Diego Imbert, Pierre Bertrand, Emma-

nuel Guiot... Une section de cordes de l'Orchestre de l'Opéra de Paris et au pupitre des bois, Philippe Berrod à la clarinette et Guillaume Pierlot au hautbois...

Ressens-tu le trac ?

A. C. : J'ai un gros problème de trac, de confiance. Je te donne un exemple: avant un concert, je ne peux absolument pas manger. Je me concentre, j'évite de rigoler avec les copains. Et avec les années qui passent, cela ne s'arrange pas. Je peux dire que le trac gâche la vie. Le trac, c'est avoir peur de mal faire, de se décevoir. Il n'y a pas de solution, il faut vivre avec.

Peur de se décevoir ?

A. C. : La scène est un moment sacré. J'ai une haute idée de la musique. Je me dois de faire plaisir à la fois aux musiciens et au public. J'attends tellement de ce moment magique que parfois il m'arrive de douter, d'avoir la peur de mal faire.

Est-ce difficile une vie de musicien ?

A. C. : Les années 1960 à 2000 ont été des années bénies du ciel, sans soucis. Je gagnais bien ma vie. Ma vie de musicien est une vie fantastique avec des hauts et des bas. C'est un rêve réalisé, une passion réalisée. Les portes s'ouvrent: je côtoie des gens différents qui m'enrichissent musicalement. Côté famille, c'est difficile: je suis toujours en tournée. J'ai eu de la chance d'avoir une vie de famille stable. Si tu es passionné, enthousiaste, oui, la vie de musicien est belle...

Tes futurs projets ?

A. C. : Avec l'accord de Madame Nougaro, il va y avoir un album *Le Coq et la pendule...* Des concerts avec Sylvain Luc, Jannick Top, Jean-Michel Pilc...

Avant de te donner le mot de la fin, ces paroles de Ce que vous n'avez jamais su de Richard Bona dans Ultimo sublimes par la guitare de Sylvain Luc. Nous sommes là dans le sublime où les mots, les sons s'habillent d'un autre sens pour un autre destin!

*«La chanson parle du temporel
De tout ce qui se passe avec le temps
Et qui a lieu avec le temps
Lorsque le divin et le temporel se retrouvent dans la beauté
Cela donne la musique dans son expression la plus naturelle
Elle exprime ici par l'esprit guerrier valeureux qu'est
[le musicien sublime*

*Je chante la philosophie du temps
Un musicien sublime, l'autre guerrier valeureux.»*

A. C. : Ayez toujours foi en la musique. Elle vous amène partout. Ayez toujours la passion. Soyez vous-même. La vie est belle... ■

**À publié aux éditions
Alphonse Leduc**

- Ceccarelli-Expérience,
pratique du rythme
à la batterie en
trois cahiers (avec
Jean-Paul Ceccarelli).
- Batterie-Trophée,
volumes 1, 2, 3
- Stage session 1

Les Régions



La Jeanne d'Arc. Photo © Claude Toumaire

Auvergne

■ PUY-DE-DÔME

Centavia : la JA fête ses 100 ans !

Centavia... Ça sonne plutôt bien me direz-vous et j'ajouterais même, très bien ! Mais qu'est-ce donc ? C'est le deuxième CD réalisé par la Batterie Fanfare Jeanne d'Arc de Chapdes-Beaufort. La vieille dame, comme on dit chez nous, fête ses 100 ans et pour l'occasion a enregistré des morceaux inédits, écrits pour elle et qui retracent son histoire et un peu du patrimoine qui l'entoure. Créée par l'Abbé Bœuf en 1913, dans le petit village de Chapdes-Beaufort, au milieu de la Chaîne des Puys, cela fait exactement 100 ans, et sans aucune interruption, que la batterie fanfare se produit lors de cérémonies officielles, en concerts mais aussi lors de parades de rue. Alors pour fêter ce Centenaire, les musi-

ciens ont prévu un événement grandiose intitulé Centavia. Le week-end des 24, 25 et 26 mai 2013, Chapdes-Beaufort proposera plusieurs concerts au public qui sera accueilli sous un grand chapiteau de 3000 places. Les différentes formations mettront pleinement en avant la pratique musicale amateur, ainsi que les élèves du Conservatoire à Rayonnement Régional et des écoles de musique, des chœurs et des musiques de prestige professionnelles.

La Fédération Musicale d'Auvergne, en partenariat avec la Jeanne d'Arc, proposera également une master class de jazz de haute tenue aux musiciens de la région Auvergne, et de multiples projets pédagogiques éducatifs pour les enfants scolarisés dans le Pays des Combrailles, du primaire aux lycées. Les festivités commenceront le vendredi 24 mai à 18h30 avec le « concert scolaire » donné par le Jeune Orchestre symphonique du Conservatoire

de Clermont-Ferrand pour tout le canton de Pontgibaud. Puis, à partir de 20h30, le « concert d'ouverture » mettra à l'honneur la Chorale universitaire de Clermont-Ferrand dans un programme Charpentier, ainsi que le Jeune Orchestre symphonique du CRR dans un programme varié avant la création de Centavia. Cette œuvre écrite par Christian Tavernier (musique) et Christian Rossignol (scénario) composée pour batterie fanfare, réunit 250 choristes et orchestre à cordes à laquelle participent la Batterie Fanfare Jeanne d'Arc, les formations précédemment citées et le regroupement des chorales des Combrailles. Cette pièce écrite spécialement pour la Jeanne d'Arc, retrace au fil du temps, l'évolution et les étapes qui l'ont jalonnée. Environ 400 musiciens et chanteurs se produiront sur scène pour raconter « la route des 100 ans » de la vieille dame de Chapdes...

Le deuxième jour des festivités commencera par une master class de Jazz animée par les prestigieux solistes du Big Band de la Musique de l'Air de Paris avec deux ateliers « section rythmique » et « section cuivres ». Ce projet pédagogique est sous la direction de Stan Laferrière et avec la participation du Big Band Payzaj de Volvic (entrée libre). Un apéritif concert clôturera la matinée. À partir de 14h30, le troisième concert du week-end mettra en scène différentes harmonies du Pays : l'Union musicale en Combrailles, l'Harmonie de Bourglastic, le Réveil bromontois et l'Orchestre des Combrailles, émanation des écoles de musique locales. L'Orchestre de la Musique Principale des Troupes de Marine sera l'invité d'honneur. Quelle motivation pour ce concert intitulé « En harmonie ».

Mais la fête continue ! Le samedi 25 mai au soir, lors du concert de gala, la Jeanne d'Arc présentera en live les œuvres de son

nouveau CD «Centavia» (voir p.33). Puis, la Fanfare de cavalerie de la Garde Républicaine, le Big Band de la Musique de l'Air de Paris et le Bagad de Lann Bihoué, formations professionnelles prestigieuses, feront leur entrée sous les lumières du chapiteau!... Dans le cadre de la «Rencontre nationale», les samedis après-midi et le dimanche matin, les BF Passion Bourgogne (15 h, à Volvic), de Graulhet (17 h 30, à Châtel Guyon) et Marcq en Baroeul (dimanche, 10 h 30 à St Ours), animeront les villes partenaires de Centavia.

Tout au long du dimanche la Jeanne d'Arc continuera de souffler ses 100 bougies. Cette journée débutera par une messe animée par l'Éveil romagnatois. Suivra un défilé exceptionnel digne des grands rendez-vous parisiens avec la Garde Républicaine à Cheval, le Bagad de Lann Bihoué, les sociétés de la Rencontre Nationale pour, en fin de parcours, assister à l'inauguration de la sculpture *Centavia* créée et offerte par Thierry Courtadon associé à Yves Gaude. L'exception sera offerte avec la parade de la Fanfare de Cavalerie de la Garde Républicaine en guise de vin d'honneur officiel à la manifestation! À partir de 14 h 30, le festival «Rencontre nationale» sera animé par les batteries fanfares chères au cœur de la Jeanne d'Arc, et avec qui elle a tant partagé et tissé des liens fabuleux depuis plusieurs années. Se présenteront donc devant le public les batteries fanfares de

Cournon (63), Graulhet (81), Bourgogne (71), Romagnat (63), et Marc-en-Baroeul (59).

Une exposition géante retraçant l'histoire de la Jeanne d'Arc sera proposée tout au long de ce week-end ainsi que la visite du site d'hébergement des chevaux de la Garde Républicaine. Les villes partenaires Volvic, St Ours et Chatel-Guyon accueilleront également dans d'excellentes conditions les 25 et 26 mai différentes sociétés. Un long week-end musical en perspective... ■

Informations et réservations:
<http://jeannedarc.chapdes.free.fr>

Centre

■ LOIRET

Escapade Toulousaine pour l'harmonie municipale!

L'Orchestre d'Harmonie de la Musique municipale d'Orléans s'est déplacé à Toulouse. Invité par l'Orchestre d'harmonie La Garonne, ils ont donné ensemble un concert de qualité sur le thème «Musiques du monde» le samedi 6 avril à l'église St Vincent de Paul. Les 200 spectateurs ont d'abord entendu la phalange orléanaise qui a interprété *Finlandia*, *Balkan Dreams*, *Le Tour du monde en 80 jours*, *Italien Polka*, *Tico-Tico...* et l'Harmonie La Garonne a emporté le public dans un voyage autour

des *Sept merveilles*, poème symphonique de Paul Loerman. Les deux formations se sont réunies pour deux morceaux d'ensemble clôturant la soirée. L'accueil et l'échange entre les deux formations furent chaleureux. Nous espérons la venue prochaine et ensoleillée de l'harmonie toulousaine à Orléans. ■

Lorraine

■ MOSELLE

Le Concert de printemps de la Jeunesse Mandoliniste d'Hagondange

Le «Concert de Printemps de la Jeunesse Mandoliniste d'Hagondange» sous la direction de François Brochet s'est déroulé le dimanche 24 mars à 16h Salle Paul Lamm à Hagondange. Le nouveau programme, peaufiné au cours de nombreuses répétitions hebdomadaires, a mis à l'honneur deux compositeurs d'origine allemande: Valentin Roeser et Konrad Wölki. Né en 1735, Valentin Roeser est venu s'installer à Paris à 20 ans et y demeura jusqu'à sa mort dont la date est incertaine. Clarinetriste, il compose surtout des œuvres symphoniques, des pièces et méthodes pour instruments à vent. La *Sonate n° VI* donnée par la JMH fait partie d'une série dédiée au Duc de Chartres, fils de son protecteur, le Duc d'Orléans, qui avait appris la mandoline avec Gabriele Leone. Konrad Wölki (1904-1983), compositeur Berlinoise, est considéré à juste titre comme l'inventeur de l'orchestre à plectre moderne. Il a ainsi voulu rapprocher son image sonore de celle d'un orchestre symphonique. Le *Concerto opus 57* pour violon, deux flûtes et orchestre à plectre choisi pour ce concert semble être une parfaite synthèse de son œuvre. Composé en 1954 et révisé en 1966, il présente de forts contrastes entre adagio quasi mystique à la façon de Duruflé ou de Fauré et des envolées lyriques du violon auxquelles répond l'orchestre. L'idée de monter cette pièce nous hantait depuis quelque temps et c'est lorsque Stéphanie Grevedon, ex-soliste de l'orchestre de Tours a accepté de relever le défi avec nous que nous avons pu concrétiser ce rêve! Pour la deuxième partie, les Chœurs de la Marjolaine sont montés sur scène. FON-



L'Orchestre d'harmonie de la Musique municipale d'Orléans

dée en 1964 sous le nom de Marjolaine, la chorale Les Chœurs de la Marjolaine s'est installée en 1987 au Centre socioculturel de Metz-Magny. Ce chœur est dirigé avec talent, humour et générosité par Christine Zapp depuis 2004. Il a proposé un voyage en chanson à travers les plus grands auteurs et compositeurs de la scène française. Au nombre d'une cinquantaine, les membres des Chœurs de la Marjolaine, dynamiques et enthousiastes, ont su faire partager leur joie de chanter ensemble et émouvoir par des chansons mélancoliques, douces, gaies, primesautières, charmantes, poignantes... ■

www.jeunessemandoliniste.com



La Jeunesse Mandoliniste d'Hagondange en fin de concert

Paris, Île de France

■ VAL D'OISE

Pince-moi, je rêve !

Le 2^e festival des cordes pincées organisé par la ville d'Argenteuil et l'Estudiantina d'Argenteuil s'est déroulé du 18 au 28 novembre 2012 au centre culturel Le Figuier Blanc et à la Cave Dimière à Argenteuil. Le premier concert donné par l'Estudiantina d'Argenteuil au Figuier Blanc avec la participation du chanteur auteur-compositeur Féloche présentait l'aboutissement d'un projet souhaité par Féloche et Florentino Calvo. Les arrangements des chansons de Féloche d'une grande variété de styles ont été réalisés par Vincent Beer-Demander.

Lors de ce concert dirigé par Florentino Calvo, on a pu entendre des chansons anciennes et récentes de Féloche ainsi que des reprises de chansons françaises avec en alternance des morceaux arrangés et composés par des jeunes musiciens de l'orchestre. Le programme a été le suivant : *Tous les jours* (Féloche / Arr. Vincent Beer-Demander); *Laisse-Aller* (Féloche/Arr. Vincent Beer-Demander); *Darwin avait raison* (Féloche/Arr. Vincent Beer-Demander); *While my guitar gently weeps* (George Harrison/Arr. Bastien Cellier); *Silbo* (Féloche/Arr. Vincent Beer-Demander); *Sérénade* (Paul Verlaine / Léo Ferré / arr. Vincent Beer-

Demander); *Les choses à la légère* (Féloche/Arr. Vincent Beer-Demander); *La mandoline* (Paulette Vétheuil/Bourvil/arr. Vincent Beer-Demander); *Les larmes du Vésuve* composé par David Laheurte; *Agapi mou* composé par Érik Marchélie; *Mythologie* (Féloche/Arr. Vincent Beer-Demander) chantée par Féloche et Naïf Héryn (invitée surprise).

Ce « concert-spectacle » très dynamique a été très apprécié par le public qui réclama un bis : *Bambino* (arrangement Vincent Beer-Demander) fut interprété par Féloche en duo avec Naïf Héryn. Le mardi 20 novembre, dans la salle du Figuier Blanc, le duo de guitaristes Biréli Lagrène et Sylvain Luc entraînent les auditeurs, dans des improvisations remarquables.

Le mercredi 21 novembre ont eu lieu deux concerts donnés par les élèves des conservatoires d'Argenteuil et de Bezons. Le premier au CDR avec un concert de « sound painting » dirigé par E. Boyer et le second à la Cave Dimière, avec un récital de jeunes talents (cordes pincées et jeunes professionnels). On a eu le plaisir d'entendre Timothée Chéhab (guitare) dans le prélude de la *Suite BWV 998* de Jean Sébastien Bach; *An die Entfernte* et *Tarentelle* de Johann Kaspar Mertz; *Elogio della Danza* de Léo Brouwer. Shu-mi Huang (mandoline) a joué : *Allemande* et *Courante* de Jean Sébastien Bach; des extraits de la *Partita II* pour violon seul et *Sonate n° 53* (K. 88) de Domenico Scarlatti. Alessandro Sensale (guitare) a joué : *Trois valse* de Antonio Lauro; *Felicitade* (arr. R. Dyens), *Samba d'avion* (arr. I. de Paula); *Tango d'unione civica* (arr. J. Domin-

guez) de Antonio Carlos Jobim; *Fuoco* de Roland Dyens

Le vendredi 23 novembre, Adel Salaméh, joueur de oud se produit à la Cave Dimière en compagnie de Dimitri Valeropoulos-Lauto (guitare) et Didier Petit (violoncelle). Samedi 24 novembre, un concert de musique de chambre fut donné à la Cave Dimière par les professeurs des conservatoires d'Argenteuil et de Bezons : Claire Spagnol (flûte traversière), Isabel Etinger (guitare), Cécile Mellardi (harpe), Aline Cheminade (flûte traversière) et Alphonse Devieux (alto). Le duo Opale composé d'Isabel Etinger et de Claire Spagnol a interprété : *Zambra*, danse espagnole n°11 d'Enrique Granados; *Sonatina op. 205* de Mario Castelnuovo-Tedesco; *L'Aube enchantée* de Ravi Shankar; *Trois Esquisses* de Benoît Schlosberg. Le trio composé d'Aline Cheminade, d'Alphonse Dervieux et de Cécile Mellardi ont joué : *Sonate n°2* pour flûte, alto et harpe de Claude Debussy (*Pastorale*, *Interlude*, *Finale*) ; *Paysages d'ombres*, en 2 mouvements de Karol Beffa.

Le dimanche 25 novembre, l'Estudiantina d'Argenteuil accueillait l'orchestre Setouchi Mandoline Orchestra venu du Japon. L'orchestre sous la direction de Shogo Miyatake interpréta : *Marionnette* de Takashi Yuasa et Goshi Yoshida; *La Discothèque de Moscou*; *Fleurs d'adieu*; *Le Flirt du mandoline club*; *Une nuit dans un bar à mandoline*; *Black rain*; *Un ange qui tombe du ciel...*; *Loin de Zipang*; *Tanz Suite n°2* op. 21 de Takashi Kubota; *Triptyque* de Yasushi Akutagawa. Pour le final, l'Estu-

diantina d'Argenteuil rejoignit l'orchestre japonais et ensemble, ils jouèrent: «Matsuri» de Miwa Naito extrait d'*Okinawa Suite* dirigé par Florentino Calvo et *Lisboa dos apaixonados* de Takashi Yussa dirigé par Shogo Myatake.

Le Festival se termina le mercredi 28 novembre à la Cave Dimière, avec le spectacle musical d'Alexandros Markéas «Pince sans rire» qui réunissait le Trio Polycordes composé de Florentino Calvo (mandoline), Jean-Marc Zwellenreuther (guitare), Sandrine Chatron (harpe), la chorale du premier cycle du CRD d'Argenteuil sous la direction d'Alexandra Bruet et l'Ensemble de Musique de Chambre de l'Estudiantina d'Argenteuil. Ce spectacle musical imaginé comme un parcours a occupé les différents espaces de la Cave Dimière et a proposé plusieurs voyages musicaux au cœur des vibrations des cordes pincées: la cave voûtée, le bar, la salle réservée à la musique amplifiée. Ces moments musicaux ont été interprétés par différentes combinaisons du trio à cordes pincées de la mandoline au bouzouki, de la guitare électrique au ukulélé, de la harpe troubadour à la harpe africaine... Tous les concerts ont été joués devant de nombreux spectateurs très attentifs, très réceptifs et très enthousiastes. Un grand merci à la ville d'Argenteuil et à l'Estudiantina d'Argenteuil qui ont permis aux auditeurs de découvrir toute la richesse et la diversité de styles des instruments à cordes pincées. ■

Retrouver l'Estudiantina sur Youtube.

■ OISE

Hommage à Roger Pommery (1921-2012)

Chevalier de l'Ordre National du Mérite, co-fondateur et Président d'Honneur de la société musicale de Aux Marais et Environs, ancien président de l'Union des Fanfares de l'Oise et de Picardie (UFOP) et de l'UDSMO, Président d'honneur de la FSMO, Roger Pommery, ambassadeur passionné et infatigable de la musique dans le Beauvaisis, est décédé le 23 décembre 2012.

Natif d'Angy-Bury, issu d'une famille de musiciens, Il commence la trompette d'harmonie à l'âge de 11 ans. Il s'installe en 1946, dans le hameau natal de son épouse: Aux Marais. Un an après, il lance avec

Désiré Ringot et Édouard Houille, le Départ musical de Aux Marais et la première école du hameau. L'association naît en 1948 avec le dépôt des statuts à la préfecture. La société musicale de Aux Marais et Environs succède donc au Départ musical. Chaque enfant et adolescent du hameau passe par l'école de musique et par l'Harmonie de la société musicale dont Roger Pommery est le directeur. Le groupe musical est demandé partout dans le Beauvaisis puis dans l'Oise et en Picardie. Avec son appui, la Société musicale de aux Marais sert de catalyseur à la création de la commune de Aux Marais en 1954, qui garde aujourd'hui encore le statut de plus jeune commune de Picardie. Grâce à la pugnacité de Roger Pommery, la Société musicale est très vite agréée par la Direction de la Jeunesse et des sports. L'orchestre d'harmonie permet aux jeunes de sortir de la commune chaque dimanche. Devant ce succès, le Préfet dote la Société musicale d'un «mille club» qui sera monté par les sociétaires et parents d'élèves, sur un terrain financé par emprunt bancaire, garanti par les hypothèques ou les cautions des musiciens...

En 1973, ce local est inauguré en présence des officiels au 339 Grande Rue à Aux Marais. À cette époque, le monde musical est en pleine effervescence et des coups de mains, des échanges de bonnes pratiques seront donnés avec entre autre la musique de St Aubin en Bray (actuelle harmonie du Pays de Bray). Face à cette réalité, l'UFOP puis l'UDSMO (fédération départementale) est initiée par Roger Pommery; le Siège est hébergé par la Société musicale de aux Marais. L'Harmonie de Aux Marais devient en 1979, batterie-fanfare et adopte la célèbre tenue de la garde royale anglaise en rouge et noir. Avec son ami Claude Mentaux, il met en place un stage de perfectionnement d'été, destiné aux jeunes musiciens de l'Oise et de l'Aisne. Ces stages sont un succès. Les pièces sont enregistrées sur 33 tours et les stages sont couronnés par une audition. Aujourd'hui, ce stage perdure à Villers-Cotterêts. Dans un souci de fédérer le monde musical picard, Roger Pommery impulse la création de la Fédération musicale de Picardie puis en 1995 participe à l'union des fédérations départementales

FMO et UDSMO, afin de fonder la Fédération des Sociétés Musicales de l'Oise, dont il deviendra Président d'Honneur. Parallèlement, il continue à donner les cours de formation musicale de tous niveaux, en allant chercher et en ramenant les élèves chez eux... Il participe aux jurys des examens et s'essaie au baryton.

Dans les années 90, il rend définitivement sa baguette de directeur. Il encourage sa jeune garde vers les concours de classement. Il aura formé plus de 400 musiciens amateurs dont certains ont fait de la musique, leur métier... Il encourage aussi les synergies entre les orchestres locaux: Orchestre de l'Harmonie de Beauvais, Réveil de Bresles, Harmonie du Pays de Bray, Bulles... Bienveillant, il s'attachera à appuyer les initiatives musicales auprès des représentants des collectivités locales, de la DRACC et de l'ASSECARM.

Heureux du 60^e anniversaire de la Société musicale de Aux Marais, en 2008, sous la forme d'un marathon musical unique avec un fort retentissement local, puis il s'employa à fêter ses 90 ans en offrant une après-midi musicale à tous.

Notre dernier hommage, non sans émotion, lui a été rendu le 29 décembre 2012 dans son fief: au Centre culturel Édouard Houille, siège social et local de la musique de Aux marais qu'il connaissait par cœur.

Nous remercions sa famille, toutes les personnes et tous les musiciens qui ont participé à ses éloges, et les personnes excusées qui ont marqué leurs signes de sympathies. Restent à nous tous de faire perdurer son œuvre en pérennisant et fédérant le monde musical amateur sur nos territoires. ■

Dominique Tho Part
Président de la Société musicale
de Aux Marais et Environs.
Le BLV Music Show.

■ YVELINES

Ciné concert pour la Diane

Le 1^{er} mars à la Nacelle d'Aubergenville, la Diane a proposé un ciné-concert, en accompagnant en direct pendant 1 heure 15 le film muet, *Steamboat Bill Jr.* (*Cadet d'eau douce*), film burlesque de 1928 où Buster Keaton est à la fois acteur et metteur en scène avec Charles Reisner. Gino Vallet,

compositeur de la musique accompagnant la pellicule, avec l'aide de son quintette Le Café du port, s'est joint à la Diane pour cette soirée. Après maintes répétitions, réglages des arrêts, des départs, et du suivi image-musique du film, la partie musicale était en place. Vint ensuite l'agencement sur la scène : emplacement des pupitres, réglage des spots lumineux, hauteur de l'écran, disposition du quintette et des percussions, position du chef (pour être visible de tous). Tout était prêt, le spectacle pouvait commencer.

Le public était nombreux dans la salle et ses applaudissements chaleureux nous ont ravis. Nous remercions la municipalité (Sophie Prima et Virginie Meunier) qui ont permis la réalisation de cette manifestation. Merci aussi à Didier Ménard, administrateur de la Nacelle qui nous a bien aidés pour la réussite de cette soirée. ■

Jean-Louis Vignolles

Picardie

Assemblée générale

La Fédération Musicale de Picardie a tenu son Assemblée générale le dimanche 10 mars 2013, au matin, au Conservatoire à Rayonnement Régional d'Amiens Métropole, en présence, notamment, de Jean Jacques Stoter, Vice-Président au Conseil général, représentant son Président Christian Manable, fidèle de nos réunions, concerts ou autres manifestations, et de Michel Crosset, Directeur du CRR.

Les rapports statutaires

Dès le quorum atteint, la séance est ouverte par le Président Michel Brisse. Et, aussitôt, les délégués entendent les rapports officiels successifs : administratif (Claude Lepagnez), financier (Guy Gouverneur), moral (Michel Brisse). Tous sont unanimement approuvés à main levée.

Les exposés complémentaires

La parole est alors confiée à sept référents spécialisés : Pascal Lion et Nicolas Menpiot (sociétés), Fabien Sagnier (examens et concours d'élèves), Michel Dabonneville (CMF Réseau), Nadine Duval et Claude Lepagnez (statuts et règlement CMF), Robert Gomila (cours de direction).

Les interventions

Le représentant de l'Assemblée départementale donnait lecture d'un message de son président, assurant la fédération de son complet soutien. Quant au directeur du CRR, il suggérait des partenariats entre son établissement et la FMP, en particulier pour des projets et les cours de direction.

Le programme musical

Deux ensembles de musique de chambre régalaient l'auditoire à l'issue de cette réunion. Ainsi, un quintette de cuivres faisait-il goûter un rondeau de Mouret et *Moment for Morricone*, tandis que le quatuor de saxophones « In situ » donnait à apprécier, Claude Debussy, Emmanuel Chabrier, et Jérôme Naulais.

Le nouveau Bureau

Le lundi 23 mars 2013, le Conseil d'Administration s'est réuni à l'école de musique de Roye (à l'est du département) afin de renouveler, au scrutin secret, son bureau, désormais ainsi composé : Président : Robert Gomila ; Vice-Président : Pascal Lion ; Secrétaire général : Michel Lopez ; Secrétaire adjointe : Nadine Duval ; Trésorier général : Guy Gouverneur ; Trésorier adjoint : Louis Adams.

Vers le Congrès de Valençay

Le Conseil d'Administration a également investi ses candidats au Conseil d'Administration confédéral : Michel Brisse, titulaire, et Robert Gomila, suppléant. Ont été aussi désignés les délégués au Congrès : Michel Brisse, Pascal Lion et Claude Lepagnez. ■

Claude Lepagnez,
Administrateur fédéral de Picardie

■ SOMME

Assemblée générale extraordinaire

Comme annoncé lors de l'Assemblée générale ordinaire du dimanche 4 novembre 2012, cette Assemblée extraordinaire a effectivement été convoquée le dimanche 7 avril 2013, au matin, dans une salle municipale amiénoise. À la table, de jardin à cour, le Bureau : Michel Brisse, Président honoraire, Pascal Lion, Président, Robert Gomila, Vice-Président, Guy Gouverneur, Trésorier, Michel Dabonneville, Secrétaire, Claude Lepagnez, Secrétaire adjoint. Cette séance comportait deux parties : l'examen du projet de nouveaux statuts et le débat général.

verneur, Trésorier, Michel Dabonneville, Secrétaire, Claude Lepagnez, Secrétaire adjoint. Cette séance comportait deux parties : l'examen du projet de nouveaux statuts et le débat général.

La réforme statutaire

Il revenait à Claude Lepagnez de présenter les deux textes proposés à la décision : d'abord, les statuts proprement dits, puis le règlement intérieur. Beaucoup de questions ont été soulevées et des amendements, tout aussi nombreux déposés. Tous ont été soumis au débat et au vote, ce qui a permis d'enrichir ces documents. Cette démarche démontre, si nécessaire, la qualité de la lecture qu'en ont faite les participants.

Le débat général

En prélude à cet échange, le Président Pascal Lion procède à un exposé très circonstancié de tous les événements fédéraux qui se sont produits depuis un an. À ce propos sont également évoquées les modalités de reprise des cours de direction. Des partenariats entre la Fédération et les sociétés seront aussi mis en place afin de les aider au maximum. Enfin, une recherche sera lancée sur le répertoire musical pendant la Grande Guerre, pour préparer le centenaire de ce conflit.

Clôture

Il était plus de 12 h 30 quand les délégués ont commencé à se séparer. Mais, compte tenu de l'intérêt de ce genre de rencontres, elles seront, bien sûr, renouvelées en temps utile. ■

Claude Lepagnez,
secrétaire fédéral adjoint de la Somme

Provence Alpes Côte d'Azur

■ ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'Harmonie départementale en concert à Sainte Tulle

L'Harmonie départementale des Alpes de Haute-Provence présidée par Régine Rousse et sous les baguettes de Didier Raynal et Olivier Gillet avec les professeurs de

musique du Conservatoire de Manosque/ Digne également chefs de pupitre de l'Harmonie départementale et avec la participation de l'École de Danse Ascen'danse d'Hélène Del Ry de Manosque s'est produite à Sainte-Tulle en concert pour une première sur le thème ma planète la terre et ses quatre éléments: l'air avec *Les Planètes* dont Jupiter de Holst; l'eau avec *La Symphonie de la Mer* de Daniel Bimbi; la terre avec *Le Tour du Monde en 80 jours* de Otto M. Schwartz et le feu avec *Le Poème du Feu* de I. Gotkowsky. La deuxième partie était consacrée à la création mondiale de

Windy Seasons composée par Daniel Bimbi pour harmonie et ballets. Cette composition va du contemporain au final jazz New Orleans et le public a pu apprécier le solo de clarinette interprété par Didier Raynal ainsi que le solo de banjo interprété par Caroline Aubert, tous deux musiciens au sein de la Musique des Équipages de la Flotte de Toulon. Le public a pu comprendre les difficultés de cette composition contemporaine interprétée avec brio par les musiciens de l'Harmonie départementale sous la baguette d'Olivier Gillet, directeur de l'École de musique d'Oraison

et se laisser porter par la musique tout en appréciant la chorégraphie. Le public venu nombreux était très enthousiaste et a bissé le final New Orleans. Daniel Bimbi, clarinetiste a également le loisir de s'adonner à la composition, plaisir et passion qui l'animent depuis l'âge de 15 ans. Depuis 2007, il suit les conseils de Jan Van De Roost, compositeur mondialement connu, dans le domaine de la composition pour orchestre d'Harmonie. ■

www.danielbimbi.com
http://harmoniedepartementale04.
over-blog.com/

Stage de direction de chœur 2013

Les Karellis

Organisé par la Confédération Musicale de France
En co-production avec le Chœur Britten
Direction artistique: Nicole Corti

Audition publique dans le cadre du stage
Le mercredi 10 juillet à 21h, salle du cinéma de la station

GROUPE 1: Le chœur en milieu scolaire
- *Le papillon du Japon* de Robert Pascal
- *Neige sur les oranges*, de Maurice Ohana

GROUPE 2: Le chœur de chanteurs débutants et moyens
- *Kyrie Eleison, Heilig, Zum Abendsegen* de Félix Mendelssohn
- *Les Djinns* de Gabriel Fauré
- *Salve Regina, La Blanche neige, Belle et ressemblante* de Francis Poulenc
- *Nuées* de Maurice Ohana

GROUPE 3: Le chœur de chanteurs expérimentés
- *Cantate 118* de Jean Sébastien Bach
- *Richte mich Gott* de Félix Mendelssohn
- *Revenant* de Philippe Hersant
- *Stabat mater* de Francis Poulenc,
(Extraits choisis: « Stabat mater »,
« O quam tristis », « Eja mater »)



Stage national d'Orchestre à Plectres

Organisé par la Confédération
Musicale de France
Direction artistique:
Philippe Nahon
Avec la participation
de l'Ensemble MG21

CONCERTS DES STAGIAIRES

DANS LE CADRE DES FESTIVALS :

- *Musique sous les étoiles*:
10/07 à 21h30 au Palais Longchamp;
13/07 à 21h30 au vieux port à l'Espace Bargemon,
Pavillon M.
- *Les Nuits musicales du Palais Carli*:
11/07 à 21h au Palais Carli

RÉPERTOIRE

- *Concerto in a-moll* de Konrad Wolki (violon
soliste: Philip Bride)
- *Périodes IV* de Philippe Festou
- *Massalia Concerto* de Vincent Beer-Demander
(mandoline soliste)
- *Styx* d'Anastésis Logothétis
- *Tanzsuite* de Norbert Sprongl
- *Tramonto* de Raffaele Calace
- *Sinfonietta en mi mineur* op. 86 de Hans Gal
- *Suite ou Franzosischer Walzer* d'Alfred Uhl
- 4 chansons de Féloche

Le Bloc-notes

Concours

19/05/13 : Sens et agglomération (89)

Concours national pour orchestre d'harmonie

organisé par la Fédération musicale de l'Yonne

Contact : M. Fabrice Frottier ; tél : 0386442528 ; mail : fdmus89@aol.com ; adresse : 29 rue Arrault, 89130 Toucy

18 et 19/05/13 : Forbach (57)

Concours national pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare, big band, brass band, orchestre à plectres, orchestre d'accordéons, chorale et ensemble vocal

organisé par la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle-Meuse
Contact : M^{me} Magali Mangin, tél : 0387784189 ; mail : federation-musique-mmm@wanadoo.fr

26/05/13 : Bourgheroulde (27)

Concours pour orchestre d'harmonie batterie-fanfare, fanfare, classe d'orchestre, orchestre à plectres et chœur

organisé par la Fédération musicale de Haute-Normandie
Contact : M. Philippe Rio, tél : 0232562797, mail : rio.ph@free.fr
adresse : Le Village, 97 rue du Tilleul, 27520 Thuit Hebert

1 et 2/06/13 : Pornic (44)

Concours pour orchestre d'harmonie, chorale et ensemble vocal
organisé par l'orchestre d'harmonie de la ville de Pornic.

Contact : M. André Boucard, président ; tél : 0240822441 ; mail : andre.boucard@wanadoo.fr

13/10/13 : Saint-Amand-les-Eaux (59)

Concours pour orchestre d'harmonie, orchestre de fanfare, batterie-fanfare
organisé par la FRSM du Nord-Pas-de-Calais. Contact : M. Robitaille Patrick tél : 0328553020 ; mail : FRSM@wanadoo.fr ; adresse : 121, rue Barthélémy Délespaul, 59000 Lille

10/11/13 : Armentières (59)

Concours pour chorale et ensemble vocal (tous niveaux)
organisé par la FRSM du Nord-Pas-de-Calais. Contact : M. Robitaille Patrick tél : 0328553020 ; mail : FRSM@wanadoo.fr ; adresse : 121, rue Barthélémy Délespaul, 59000 Lille

25 et 26/01/14 : Yvetot (76)

10^e Championnat national de brass band
ouvert à tous les brass bands de France.
www.cmf-musique.org

Stages

Du 5 au 10/07/13 : Karellis (73)

Stage de direction de chœur
placé sous la direction de Nicole Corti, professeur de direction de chœur au CNSM de Lyon, assistée d'anciens élèves et en co-production avec le Chœur Britten. 3 thèmes sont proposés : le chœur en milieu scolaire, le chœur de chanteurs débutants ou le chœur de chanteurs expérimentés.

Inscriptions en cours :
www.cmf-musique.org

Du 7 au 14/07/13 : Marseille (13)

Stage national d'orchestre à plectres
dans le cadre de Marseille-Provence 2013, capitale européenne de la culture, en partenariat avec le CNRR Pierre Barbizet de Marseille et l'Ensemble MG21. Direction musicale : Philippe Nahon, en collaboration avec l'Ensemble MG21 et avec la participation exceptionnelle de Féloche. Inscriptions en cours :
www.cmf-musique.org

Concerts

10/07/13 : Karellis (73)

Audition publique des participants au stage de direction de chœur CMF
en co-production avec le Chœur Britten, à 21h dans la salle de cinema.

10,11 et 13/07/13 : Marseille (13)

Concerts des participants au stage national d'orchestre à plectres dans le cadre des festivals

- Musique sous les étoiles :

10/07 à 21h30 au Palais Longchamp ;
13/07 à 21h30 au vieux port à l'Espace Bargemon, Pavillon M.

- Les Nuits musicales du Palais Carli :
11/07 à 21h au Palais Carli

Le Ministère de la Culture et de la Communication présente



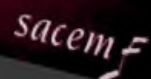
2013
100 ans de République

Le Crédit Mutuel donne le LA

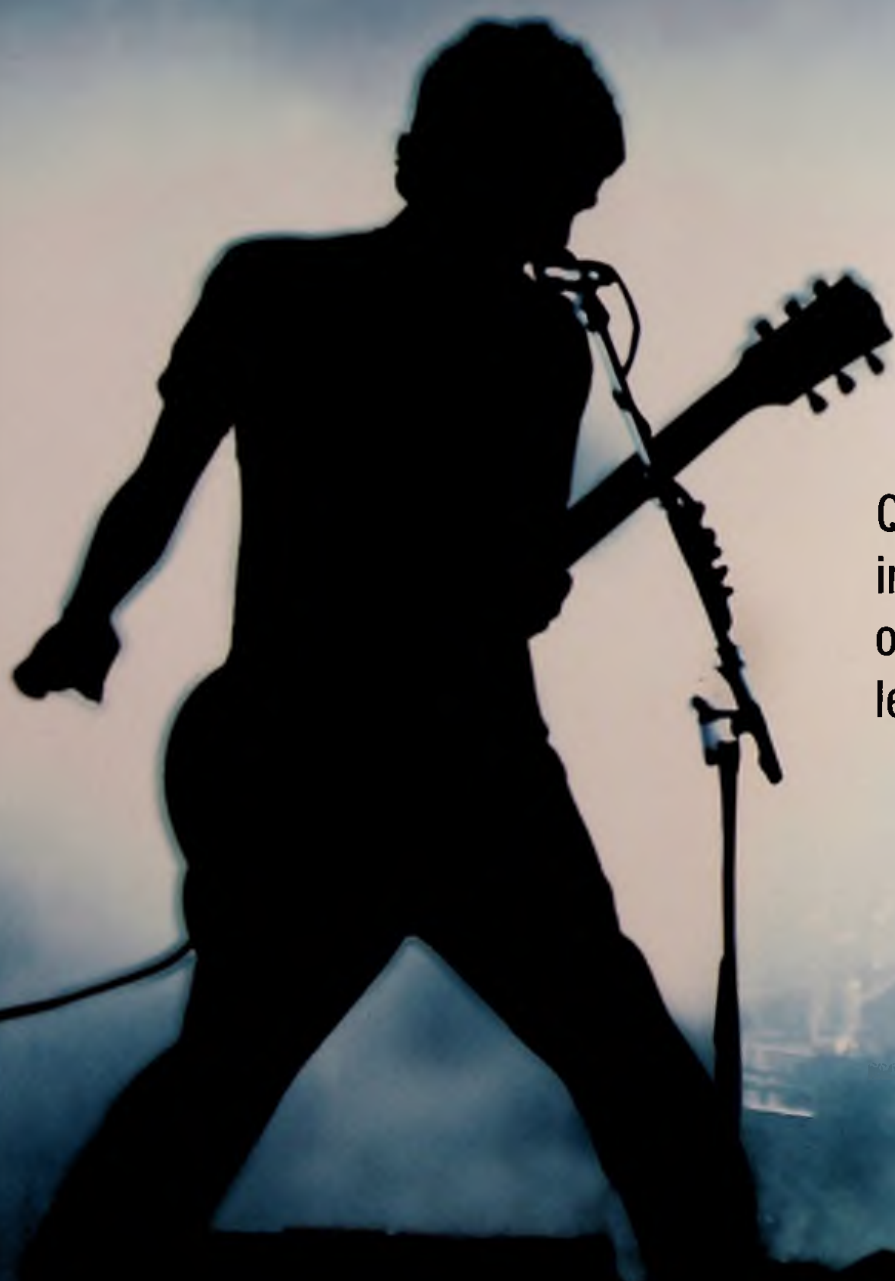
www.culturecommunication.gouv.fr

Fête de la MUSIQUE

21 juin 2013
www.fetedelamusique.culture.fr



FAITES DE LA MUSIQUE,
LE CRÉDIT MUTUEL
VOUS DONNE LE **LA**



Que votre projet soit
individuel, collectif
ou associatif,
le Crédit Mutuel est là !

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler